

LE MINISTRE DU COMMERCE FUT LA POLÉMIQUE ET ACCUSE :

# «La faute aux commerçants qui refusent la facturation»

P. 4

**CRÉSUS**  
QUOTIDIEN

Le ministre de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi en visite à Skikda

**La cherté du poisson toujours absent du discours** Page 4

www.cresus.dz

In medio stat virtus

PERSONNELS MILITAIRES AYANT SERVI LORS DE L'ÉTAT D'URGENCE

## Le MDN promet une «régularisation définitive»



*Les services du MDN impriment une cadence «soutenue et accélérée» pour traiter tous les dossiers déposés et les régulariser dans les «plus brefs délais». Lire page 3*

Il annonce la participation de l'UFDS aux législatives

**Bahbouh appelle à «l'unité des forces pour sortir de la crise»** P. 2



Diversions d'un sénateur s'adressant au ministre du Commerce

**Quand l'idéologie méprise le citoyen** P. 3

Ligue 1

**La JSS rejoint l'ESS et le MCO en tête** P. 16

ÉCHEC DU PROJET DESERTEC

**Chitour «accuse» les banques**

*Revêtant un caractère stratégique aux plans énergétique et géopolitique, le projet Desertec continue de susciter, douze ans après la naissance de la fondation éponyme, des interrogations et incompréhensions quant aux tergiversations des plus hautes autorités de l'Etat à le mettre sur rail. Page 6*



**CRÉSUS**  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Samedi 27 mars 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°599 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

SALIM LABATCHA :

**« Les entreprises et les postes d'emploi seront préservés »**

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a plaidé pour la nécessité de créer les conditions idéales pour les investissements et la relance de l'économie nationale. A sa sortie de l'audience que lui a accordée le président Abdelmadjid Tebboune au siège de la présidence, jeudi, Labatcha a déclaré avoir insisté auprès du chef de l'Etat sur « la nécessité de mettre en place un climat idéal pour libérer les énergies et les initiatives, pour permettre aux gestionnaires et acteurs économiques de donner une nouvelle dynamique au développement et à l'économie nationale.

Le patron de la Centrale syndicale a, en outre, souligné l'urgence d'aboutir à « un front national pour asseoir la stabilité qui, sans elle, il n'y aura ni économie ni climat social serein ». « Nous avons demandé, une fois que la nouvelle APN sera élue, de réviser certains textes, notamment celui de la retraite à 32 ans, ainsi que la place de la justice dans la sphère économique », a ajouté Salim Labatcha, expliquant que Tebboune était « attentif » aux préoccupations des travailleurs et l'a assuré « qu'il y a un travail qui se fait pour préserver les entreprises et les postes de travail ».

A.M.

MOUNDIR BOUDEN :

**« Tebboune souhaite un renouvellement de la classe politique »**

Le coordinateur du Rassemblement pour le nouveau processus, Moundir Bouden, a assuré que son collectif continuera à travailler pour plus d'implication des jeunes dans la vie politique, voire même pour qu'ils trouvent toute leur place dans les institutions. « Nous avons abordé différents sujets ayant trait à la politique intérieure et extérieure ainsi que les échéances futures », a-t-il déclaré, jeudi, à l'issue de l'audience au siège de la présidence de la République, avec Abdelmadjid Tebboune. Bouden dit avoir abordé avec le chef de l'Etat, « le renouvellement de la classe politique », affirmant avoir senti en lui une véritable volonté d'impliquer les jeunes dans la vie publique, politique et sociale et dans la recherche des moyens de sortie de crise ». Tebboune a exprimé, ajoute le coordinateur du Rassemblement pour le nouveau processus, « son souhait » de voir les jeunes participer massivement aux élections législatives et locales, et « nous l'avons assuré que nous allons continuer le travail pour aboutir au renouvellement de la classe politique et de la société civile », conclut Bouden.

A.M.

IL ANNONCE LA PARTICIPATION DE L'UFDS AUX LÉGISLATIVES DU 12 JUIN  
**Bahbouh appelle à « l'unité des forces pour sortir de la crise »**

**Le président de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS), Nouredine Bahbouh, a annoncé la participation de son parti aux élections législatives anticipées du 12 juin prochain.**

Reçu jeudi par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des concertations avec les dirigeants des partis politiques et les représentants de la société civile, Bahbouh a appelé à l'unité des forces entre tous les acteurs de la scène nationale, afin de sortir le pays de la crise multidimensionnelle qu'il traverse. « La rencontre avec le Président de la République a été une occasion pour exprimer notre point de vue sur la situation politique, sociale et économique en Algérie », dira le chef de l'UFDS, à sa sortie du palais El Mouradia, affirmant avoir mis l'accent devant le chef de l'Etat, « sur la nécessité de l'union des forces entre les Algériennes et les Algériens pour une sortie de la crise multidimensionnelle, de façon à offrir au peuple algérien un tableau où il y a de la confiance ». Dans un contexte de crise qui frappe le pays depuis février 2019, le président de l'UFDS semble faire la distinction entre ce qui est un « devoir » et autres intérêts partisans étroits. Raison pour laquelle il a choisi son camp. « Nous avons affirmé au président de la République, que nous serons toujours dans le camp de ceux qui défendent le devoir », a-t-il souligné, expliquant l'engagement de son parti à militer pour préserver les institutions indépendamment des personnes. « Nous soutenons les



orientations à même de construire l'Etat algérien et de redonner confiance au citoyen algérien », a assuré Nouredine Bahbouh, annonçant « la participation » de sa formation politique aux prochaines élections législatives, dans l'objectif de contribuer « à bâtir l'Etat des institutions et du droit ». Plus que ça, Bahbouh y voit dans ces échéances une occasion pour « entamer, précise-t-il, la construction d'une Algérie où règne la confiance totale entre gouvernant et gouverné ».

Reste à savoir désormais si le parti UFDS serait en mesure de dépasser le seuil des 25 000 signatures exigées par la nouvelle loi électorale, à récolter dans pas moins de 23 wilayas, pour pouvoir participer aux élections. Créé en 2012, dans un contexte où les autorités avaient facilité l'émergence de nouvelles formations politiques, à la veille des législatives de la même année, le parti de Nouredine Bahbouh, n'a, faut-il le dire pas

d'assise militante connue à travers les wilayas. Mais, lui, ancien député du RND (1997-2002) avant de claquer la porte du parti en 1999, n'a jamais quitté la scène politique et intervenait souvent sur toutes les questions qui occupent l'opinion publique.

En mai 2019, trois mois après le début du Hirak, le président de l'UFDS s'est engagé pour la recherche d'un consensus destiné, avait-il dit, « à ouvrir la voie pour un dialogue constructif », incluant les partis de l'opposition et les personnalités politiques pour débattre sur trois questions essentielles. Convenir d'abord d'une date des élections, débattre dans une seconde phase, de la loi sur les partis politiques et enfin définir le rôle et les pouvoirs de la Haute instance d'organisation des élections. A l'époque, Nouredine Bahbouh avait affiché son « opposition » à l'idée d'une période transitoire allant jusqu'à deux ans.

Aïssa.M

ESTIMANT QU'ELLES RENFORCERONT LA DÉMOCRATIE

**Goudjil souligne « l'importance capitale » des législatives**

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a souligné, jeudi à Alger, « l'importance capitale » des élections législatives du 12 juin prochain, estimant que ce rendez-vous permettra de renforcer la démocratie et instaurer la « nouvelle République ».

Dans une allocution prononcée à la fin de la séance plénière consacrée aux questions orales, Salah Goudjil a mis en exergue l'importance de l'amendement de la loi organique portant régime électoral et la révision de la Constitution, soulignant que le rendez-vous du 12 juin est à même de « consacrer et d'approfondir la pratique démocratique et l'instauration de la Nouvelle République ». Il a rappelé, à ce propos, que le président de la République « œuvre pour la concrétisation de la Nouvelle Algérie, conformément aux engagements pris lors de son élection à la magistrature suprême ». Le Président du Conseil de la nation a rendu, à l'occasion, un vibrant hommage à l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), estimant que celle-ci a assumé « pleinement » son rôle « en garantissant l'intégrité de l'opération électorale et en veillant au respect de la



volonté populaire et du choix souverain des électeurs, que ce soit lors de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 ou lors du référendum sur la révision de la Constitution ».

M.Goudjil a appelé, à ce titre, les membres du Conseil de la nation à « assumer pleinement leurs missions constitutionnelles pour contribuer à la réussite du prochain scrutin et barrer la route à toutes les voix et les tentatives visant à compromettre l'avenir du pays ».

Il a adressé, à l'occasion, ses « vifs remerciements » à l'Armée nationale populaire (ANP) « digne héritière de l'Armée de Libération nationale et garante de la sécurité du pays, de son intégrité territoriale et de la sécurité des citoyennes et des citoyens ».

Il n'a pas manqué, à cet égard, de dénoncer les voix qui remettent en cause la volonté sincère de l'Etat. Ces voix, a-t-il poursuivi, « occultent le fait que l'Algérie a réalisé et ne cesse de réaliser des progrès à tous les niveaux ». « Ce sont des progrès palpables. Seuls les ingrats et les envieux, ainsi que ceux que la consécration de la pratique démocratique dans la société algérienne dérange, peuvent renier ces progrès », a-t-il ajouté. Goudjil a conclu son intervention par la question mémorielle, rappelant l'importance que revêt ce dossier pour les Algériens.

**CRÉSUS**

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax** : 021 73 95 59

PERSONNELS MILITAIRES AYANT SERVI LORS DE L'ÉTAT D'URGENCE

# Le MDN promet une « régularisation définitive »

**Le code amendé des pensions militaires, adopté dernièrement en Conseil des ministres, prévoit une « régularisation définitive » des préoccupations médico-sociales des différentes catégories de personnels militaires ayant servi durant la période de l'état d'urgence (années 1990), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).**

**C**itant la Direction du service social du MDN, l'agence APS rapporte que les mesures récemment adoptées, tant sur le plan juridique que financier, témoignent clairement de « la volonté affichée » par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) quant à un règlement définitif et irréversible des préoccupations des différentes catégories de personnels militaires concernées. Pour preuve, le nombre très important de dossiers instruits et régularisés depuis le premier janvier dernier, s'élève à 15 859. En dépit des conditions sanitaires exceptionnelles, les services du MDN impriment une cadence « soutenue et accélérée » pour traiter tous les dossiers déposés et les régulariser dans les « plus brefs délais ». Parmi les nouvelles mesures induites par le code des pensions militaires figure la prise en charge de la pension de réversion des personnels militaires blessés dans le cadre de la lutte anti-terroriste, a noté la Direction du service social. Pour permettre la prise en charge des préoccupations des ascendants ayant bénéficié de la pension de service dans le cadre de la lutte anti-terroriste, une nouvelle disposition a été insérée permettant aux ascendants des



de cujus célibataires de percevoir une pension dont le montant est égal à 50% de la pension de retraite qu'aurait perçu le de cujus une fois admis à la retraite, qui est largement supérieure à 30% du Salarie national minimum garanti actuellement. Des amendements ont été, par ailleurs apportés, pour permettre la bonification de la période légale du Service national conformément au décret présidentiel n° 17-109 qui le prévoit. Par ailleurs, il a été mis en œuvre un dispositif d'examen, « au cas par cas », des dossiers des personnels retraités présents dans les rangs durant la période de l'état d'urgence qui ne perçoivent pas la pension d'invalidité et dont le nombre de

dossiers recensés s'élève à 171 059. Pour les personnels militaires de carrière et contractuels et des appelés du Service national, radiés des rangs pour motif d'inaptitude physique non imputable au service, le MDN informe qu'il a été mis en place un dispositif permettant le réexamen, « à titre définitif », des dossiers des concernés (...) Le nombre de dossiers déposés au niveau des Caisses régionales des retraites militaires s'élève à 37 18, dont 8 975 ont été acceptés et régularisés et l'opération est toujours en cours. Il s'agit également de la régularisation des dossiers relatifs à la pension d'invalidité des personnels militaires radiés des rangs de l'ANP par mesure disciplinaire

ou pour fin de contrat présents dans les rangs durant la période de l'état d'urgence. S'agissant de cette catégorie de personnels, un dispositif réglementaire a été mis en œuvre par le ministère de la Défense nationale à même de permettre le traitement, à titre de régularisation, des dossiers relatifs à la pension d'invalidité des personnels militaires radiés des rangs par mesures disciplinaires ou pour fin de contrat et présents dans les rangs durant la période de l'état d'urgence. Le nombre de dossiers de cette catégorie s'élève à 80 739, dont 1 200 ont été acceptés et régularisés et l'opération se poursuit, conclut la source.

M.Az/Agence

LE PRÉSIDENT DE L'ANIE,  
MOHAMED CHARFI AFFIRME :

## « Le recours à l'avenir au vote électronique pas exclu »

L'inscription de nombreux citoyens sur les listes électorales en ligne lors de la dernière révision exceptionnelle dénote une maîtrise des nouvelles technologies, a estimé jeudi à Alger le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, soulignant que le recours au vote électronique à l'avenir « n'est pas exclu ». En marge de l'installation de la Commission indépendante de contrôle des financements des comptes de campagne électorale, M. Charfi a précisé que les premières données « montrent que les citoyens se sont inscrits en ligne lors de la dernière révision exceptionnelle des listes électorales » en prévision des élections législatives de juin prochain, ce qui dénote « une maîtrise des nouvelles technologies ». Aussi, a-t-il dit, « le recours au vote électronique à l'avenir n'est pas exclu ». L'Anie a « des moyens humains exceptionnels maîtrisant les nouvelles technologies » à même de le concrétiser, a-t-il ajouté. Le président de l'Anie a, par ailleurs, fait état du retrait de 2 500 formulaires de candidature par des partis politiques et des candidats indépendants, ce qui présage, a-t-il dit, d'une compétition électorale « qualitative ». Rappelant que la loi organique portant régime électoral fixe le dernier délai de l'opération à 50 jours avant le scrutin, il a exclu toute prorogation du délai. Le bilan de la révision exceptionnelle des listes électorales pour les législatives du 12 juin sera annoncé officiellement samedi prochain, a fait savoir le président de l'Anie. Concernant la Commission de contrôle des financements des comptes de campagne électorale pour les législatives, M. Charfi a affirmé qu'il s'agissait d'un « nouvel acquis » qui renforcera la démarche visant à « assurer la régularité et la crédibilité de l'opération électorale ».

DIVERSION D'UN SÉNATEUR S'ADRESSANT AU MINISTRE DU COMMERCE

## Quand l'idéologie méprise le citoyen

C'est en réponse à une question du sénateur FLN Ghazi Djabri, au sujet de l'usage d'autres langues que la langue arabe sur les enseignes des commerces, que le ministre du Commerce Kamel Rezig a rétorqué avant-hier qu'il n'était pas dans les prérogatives des agents de son administration de sanctionner ce genre d'infractions. En promettant un texte de loi pour leur conférer à l'avenir cette compétence. Au moment où le marché des produits alimentaires de première nécessité connaît de fortes tensions en matière de disponibilité, en plus d'une augmentation des prix importante, ce débat de « linguistes censeurs » prend les allures d'une diversion de très mauvais goût.

Ces dernières semaines ont été marquées par la crise de l'huile de table, malgré les chiffres officiels sur sa disponibilité. Une vidéo a fait le tour de la toile montrant la ruée dans un magasin de la ville de Sétif où des clients s'arrachent des bidons d'huile végétale.

### DIVERSION SCANDALEUSE

D'autres publications ironisent sur la valeur exagérée du précieux liquide avec une bonne dose d'amertume dans les commentaires des internautes au pouvoir d'achat laminé. Mais, monsieur le Sénateur du FLN, Ghazi Djabri a visiblement un souci plus important

que le repas frugal des couches défavorisées. Un problème de langue concernant les enseignes qui ne seraient pas toutes écrites en langue arabe.

Entendre ici son souci avec la transcription en langue française ou en tamazight... Or, n'importe quel observateur honnête pourra constater la diversité des enseignes à travers le pays en y relevant l'usage des trois langues arabe, tamazight et français avec, parfois, une orthographe des plus fantaisistes au point où des diaporama circulent aussi sur le Net pour en rire sans autre forme de procès. Les enseignes des commerces ne posent donc aucun problème au commun des Algériens.

### IDÉOLOGIE POISSEUSE

L'essentiel n'étant pas dans le choix de la langue ou de la transcription du nom ou l'activité des commerces mais dans la qualité et du prix des produits ou des services proposés.

Or, le ministère et ses services au niveau local sont loin de pouvoir remplir leur rôle de contrôle et de suivi dans un marché encore bien dominé par l'informel. Ces questions esthétiques ou idéologiques posées avec un zèle bien connu chez certains militants des partis conservateurs, prennent des accents de provocation dans ce contexte d'inflation alors que les Algé-

riens s'inquiètent de l'érosion de leur pouvoir d'achat à la veille du mois sacré du ramadhan.

### RÉÉCRIRE LE SÉNAT

Cette intervention déplacée du sénateur vient confirmer la résistance de la démagogie et de la diversion face à une Algérie en pleine mutation qui veut assumer sa diversité, son histoire, sa culture et ses langues. Spectacle lamentable d'une chambre haute qui a besoin d'un coup de balai comme l'APN dissoute afin que les hauts représentants du peuple cessent d'attiser le feu de l'intolérance et s'occupent des réels problèmes des citoyens notamment les plus démunis. Au lieu d'interroger un ministre du Commerce sur des questions qui n'ont rien à voir avec son champ de compétences ni avec la performance de son secteur dans ses missions essentielles. Des internautes ont ainsi déploré à la fois la question « décalée » du sénateur et la « réponse pas moins saugrenue » de Kamel Rezig qui aurait pu avoir le courage de faire remarquer à l'élu du peuple que des problèmes plus urgents sont à résoudre dans la Nouvelle Algérie. A moins que former des contrôleurs d'enseignes soit plus aisé que réguler le marché en ce qui concerne le lait en sachet subventionné ou l'huile de table, par exemple.

Nordine Mzala

LE MINISTRE DU COMMERCE FUT LA POLÉMIQUE ET ACCUSE !

# « La faute aux commerçants qui refusent la facturation »

**Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, qui était très attendu par les sénateurs jeudi dernier en raison de la crise de l'huile de table qui empoisonne depuis quelques semaines la vie des ménagères a jeté la pierre aux commerçants qui refusent selon lui le système de facturation.**

Le ministre a accusé directement les commerçants de détail et des patrons de supérettes d'être responsables de la tension qui prévaut sur le marché de l'huile. «La crise de l'huile de table n'a rien à voir avec l'offre. Un producteur (Cevital) qui n'a jamais bénéficié de l'aide de l'Etat a demandé pour la première fois notre soutien. Aujourd'hui, il exige de travailler avec les commerçants avec le système de facturation, ce que les commerçants et les petits détaillants refusent de faire, ce qui a engendré cette pénurie» avance-t-il comme argument premier. Il a ensuite rassuré sur la disponibilité et en grande quantité pendant le mois de ramadhan. Selon lui, les besoins en consommation sont évalués à 48 000 tonnes, alors que la production de six usines dépasse actuellement les 50 000 tonnes. «Nous avons des stocks qui peuvent répondre à nos besoins jusqu'au 30 juin et la matière première destinée à la production d'huile de table dépasse actuellement les 94 000 tonnes» dit-il. Kamel Rezig a expliqué que «l'Etat peut avoir recours à l'importation, mais il ne le fera pas par souci de protéger la production nationale qui est largement suffisante» soutient-il. Pour mener la lutte contre les fraudeurs qui prolifèrent, particulièrement, durant le mois du ramadhan, Rezig annonce la mobilisation de 9 000 agents de contrôle «opérant en brigades mixtes avec les services de la Sûreté, des douanes et des services agricoles». Sur un tout autre registre, il a affirmé que son secteur en collaboration avec d'autres secteurs ministériels «œuvrait actuellement à la réouverture des postes frontaliers ter-



restres algériens en faveur des exportateurs», dans le cadre de l'augmentation des revenus hors hydrocarbures.

## OUVERTURE DES FRONTIÈRES TERRESTRES POUR LES EXPORTATEURS

Rezig a souligné que son département œuvre à «lever toutes les entraves rencontrées par les opérateurs économiques

pour pénétrer les marchés extérieurs, à travers l'ouverture des postes frontaliers terrestres algériens», ajoutant qu'il sera procédé bientôt à l'ouverture des postes frontaliers de Debdeb et Taleb-Larbi, situés respectivement dans les wilayas d'Illizi et Oued Souf. En 2020, les revenus du commerce de troc avec le Mali et le Niger étaient estimés à 70 milliards de dinars, a-t-il soutenu. Il a ajouté, en outre,

que l'économie algérienne s'oriente actuellement vers l'ouverture aux marchés extérieurs, notamment dans le cadre de la zone de libre-échange africaine (Zlecaf). Rezig a salué la création d'une instance au niveau du ministère des Affaires étrangères chargé exclusivement de la dynamisation de la diplomatie économique algérienne à travers plusieurs pays du monde. Le ministère a élaboré un fichier national du produit algérien qui sera mis à la disposition de tous les opérateurs économiques pour faire la promotion de près de 25 000 produits algériens aux niveaux local et international. Le ministre a fait savoir que les quantités agricoles produites ont dépassé, au cours des deux dernières années, le volume d'exportation des hydrocarbures, ce qui témoigne, a-t-il dit, des capacités importantes qui peuvent être exploitées en matière d'investissement dans l'industrie manufacturière en dépit de la pandémie. Rezig a rappelé que la production agricole avait atteint, en 2020, près de 25 milliards de dollars USD, contre 23 en 2019, tandis que le montant des exportations algériennes de dattes avait atteint, en 2019, près de 64 millions de dollars, soit une hausse de près de 50% par rapport à 2016 où le montant avoisinait 34 millions de dollars. Concernant les incidences de la mauvaise gestion, le ministre a déclaré : «Nous ne sommes pas en mesure de changer du jour au lendemain la réalité de corruption qui a prévalu des années durant. Le gouvernement actuel ne saurait être tenu pour responsable pour des années de mauvaise gestion du marché algérien».

Mahmoud Tadjer

ACCUSÉ DE CORRUPTION ET DE HAUTE TRAHISON :

## Quatre mandats d'arrêt internationaux à l'encontre du général Belkecir

Les déboires de l'ancien commandant de la Gendarmerie nationale, le général Ghali Belkecir, se poursuivent. En effet, le juge d'instruction du tribunal militaire de Blida a émis quatre mandats d'arrêt internationaux à l'encontre du fugitif, en fuite à l'étranger, selon des sources concordantes. Le général en fuite est impliqué dans trois affaires de corruption. Il serait également accusé de haute trahison dans une autre affaire.

JUGÉ JEUDI DERNIER EN APPEL PAR LE TRIBUNAL MILITAIRE DE BLIDA

## Le général Hassan acquitté

L'ex-chef de l'unité d'élite du DRS, le service de coordination opérationnelle et de renseignement antiterroriste (Scorat), le général Abdelkader Ait Ouarabi dit Hassan, a été acquitté jeudi par la cour d'appel militaire de Blida, rapporte le quotidien El Watan. Pour rappel, il avait été condamné en première instance en novembre 2019 à la peine de 5 ans de réclusion criminelle, pour «destruction de documents et infraction aux consignes militaires». Il avait quitté la prison le 28 novembre 2020, après avoir purgé sa peine.

AFFAIRE KHALED DRARENI

## La Cour suprême accepte le pourvoi en cassation

La Cour suprême a accepté le pourvoi en cassation du journaliste freelance Khaled Drareni, a indiqué jeudi dernier le Comité national de libération des détenus (CNLD) sur sa page Facebook. Le procès, dont la date n'est pas encore fixée, se déroulera avec une nouvelle composante du tribunal, ajoute la même source. Libéré à titre provisoire le 15 février dernier, Khaled Drareni avait été condamné en appel à deux ans de prison ferme.

BELHIMER RÉUNIT LES PATRONS DE CHAÎNES TV PRIVÉES AVANT LE RAMADHAN

## Le respect de la vie privée souligné

L'impératif respect du droit public, de l'éthique et de la déontologie journalistique a été souligné jeudi dernier lors d'une rencontre organisée par le ministère de la Communication en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) et les Chaînes audiovisuelles privées accréditées, sous la supervision du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer. Tenue au siège du ministère de la Communication en prévision du mois sacré du ramadhan et des prochaines élections législatives, la rencontre intervient pour «réguler l'activité des médias audiovisuels privés de manière à garantir le respect du droit public, de l'éthique et de la déontologie journalistique», a indiqué un communiqué du ministère de la Communication.

Les responsables des Chaînes audiovisuelles ont soulevé nombre de préoccupations lors de cette rencontre, couronnée par plusieurs recommandations, notamment la nécessaire préservation des constantes nationales et le caractère sacré du mois de ramadhan, dans le cadre du référent religieux national. Il s'agit aussi de veiller à la préservation de la sécurité publique pour asseoir la sérénité sociale et rejeter toutes les formes de violence consacrant la haine, le régionalisme et l'extrémisme. L'accent a été mis aussi sur la nécessité de «respecter la vie privée des personnes lors des différentes émissions et programmes de caméras

cachées diffusés pendant le mois sacré», la dignité et l'honneur du citoyen devant être placé au-dessus de toute autre considération. Le respect du droit d'image, de la confidentialité des correspondances, notamment électroniques, et des droits des enfants lors des différentes couvertures médiatiques, ont été mis en exergue lors de cet événement. Autres points évoqués, «l'impérative obtention auprès du ministère de l'Industrie pharmaceutique d'autorisations pour les publicités de compléments alimentaires» et la nécessité de faire la distinction entre l'information et le commentaire dans les plateaux médiatiques. Il s'agit également de veiller au respect des recommandations récemment émises par l'Arav aux différentes Chaînes audiovisuelles publiques et privées concernant notamment le mois du ramadhan, ainsi que «la nécessité d'activer la communication institutionnelle pour accéder à l'information et barrer la route aux rumeurs et fournir un service médiatique qui réponde aux aspirations du citoyen», selon le même communiqué. L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a enregistré «des dépassements contraires à l'éthique de la profession» dans la Chaîne sportive El Heddaf, appelant au «respect de la dignité et des avis de l'autre». Dans un communiqué rendu public jeudi dernier, l'Arav a souligné avoir enregistré des dépassements contraires à l'éthique de la profession lors d'une

«interview accordée jeudi par Frank Dumas, entraîneur du CRB, à la Chaîne El Heddaf pour parler de la situation et l'organe exécutif du club» précisant que l'invité de l'émission a accusé le directeur du pôle compétitif du CRB, en son absence, de mensonge, de manipulation et de trahison. L'entraîneur du CRB a «fait des déclarations irresponsables et entachées d'ambiguïté lorsqu'il a appelé les joueurs à la désobéissance en estimant que la stabilité en Algérie est difficile». Contacté par l'Arav pour lui demander des explications sur ce qui s'est passé durant cette émission, le responsable de la Chaîne a affirmé que le directeur du pôle compétitif du CRB a refusé de se présenter aux côtés de l'entraîneur, demandant de l'interviewer après avoir entendu les déclarations de ce dernier. L'interview du directeur du pôle compétitif du CRB devait être diffusée séparément. Concernant les propos tenus lors de cette émission, à savoir la difficulté de stabilité en Algérie et l'appel à la désobéissance des joueurs, l'Arav a tenu à préciser que ces propos, selon le présentateur de l'émission, «désignent uniquement le domaine du football, tout en reconnaissant avoir manqué à expliquer ceci durant l'émission et en s'engageant à le faire ultérieurement». A ce propos, l'Arav met en garde une énième fois contre ce genre de dérives qu'elle a observées dans plusieurs programmes, notamment sportifs, auprès de certaines autres Chaînes télévisées.

## LE MINISTRE DE LA PÊCHE, SID AHMED FERROUKHI EN VISITE À SKIKDA

# La cherté du poisson toujours absent du discours

**Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, n'a pipé mot, jeudi dernier à partir de Skikda où il a effectué une visite de travail sur la cherté du poisson et plus particulièrement de la sardine, un poisson prisé par les citoyens. Ce produit a atteint les 1 200 DA le kilogramme devenant ainsi inaccessible au citoyen lambda.**

Il faut dire que cette situation ne préoccupe guère ce ministre, qui, depuis la flambée du prix de la sardine qui s'est déclarée il y a plus de trois mois, ne s'est guère accordé qu'à une seule réflexion sur cette bizarrerie. Il s'est permis un discours lénifiant sur la gestion future des ports de pêche, un discours porté par ses prédécesseurs mais qui n'a jamais vu le jour. S'il a bien rencontré les pêcheurs et les patrons de bateaux de pêche, le ministre a zappé la question de la cherté des produits halieutiques devenus inaccessibles aux citoyens. Il a indiqué que son département ministériel aspirait à une mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion des pêcheries (Pagpa) dans toutes les wilayas côtières. Le ministre a précisé que ce plan, mené en coordination avec tous les acteurs, dont des professionnels, des pêcheurs, des experts et des chercheurs, «permettra de répondre aux préoccupations des professionnels concernant la baisse de la richesse halieutique et la révision de la répartition des zones de pêche» selon les spécificités de chaque région, en réduisant l'utilisation des matériels et équipements de pêche non autorisés pour garantir la pérennité de la richesse halieutique. Pour faire connaître la base numérique achevée en 2020 avec la participation d'un groupe d'experts et de chercheurs représentant l'Institut national de cartographie et de télédétection (INCT), l'Agence spatiale algérienne (Asal), le Centre national de recherche pour le développement de la



pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), le ministère a organisé par visioconférence, un atelier national à Skikda pour le lancement de ce système d'information géographique (SIG), premier du genre. Ferroukhi a rappelé que le SIG permet de consacrer un nouveau système axé sur «la pêche responsable et l'exploitation optimale de la richesse halieutique à travers toutes les wilayas côtières», chaque wilaya ayant sa place et ses spécificités liées aux facteurs géologiques et biologiques.

Une mise en œuvre efficace de ces plans, dès cette année à travers les différentes zones de pêche du littoral, permettra une reprise de la production halieutique qui sera éventuellement revue à la hausse à moyen terme suivant la demande des

consommateurs, a indiqué le ministre. «L'offre ne répond pas à la demande», a-t-il dit, ajoutant qu'une «exploitation rationnelle permettrait une reprise de la production halieutique». Selon Ferroukhi, la base de données numérique renferme toutes les informations autour des ports, des zones de pêche et des zones maritimes à travers tout le littoral algérien. Pour le ministre, l'élaboration de ces plans, au moins le 1er plan prévu entre fin juin et début juillet prochains, permettra de «lui donner la formule juridique en septembre 2021, à l'effet de permettre à ces zones d'être fixées dans leur exploitation et mettre en place les règles juridiques en vue du contrôle de la ressource halieutique tout en lui permettant de se repro-

duire et d'amorcer un retour à son niveau habituel lors des années précédentes». Mettant l'accent sur la nécessité pour les chercheurs et les académiciens à travers différentes universités de participer en force à l'assistance et à l'éclairage des professionnels en la matière, Ferroukhi a indiqué que l'utilisation de ces cartes géographiques précises sur la profondeur de la mer ne sera pas exploitée uniquement par le secteur de la pêche. La base de données tout au long de la côte algérienne sera employée par d'autres secteurs, à l'instar des transports et de l'environnement, car, a-t-il rappelé, l'Algérie est parmi les pays pionniers en matière d'élaboration des plans en mer. Le ministre a également fait savoir qu'il a été également procédé à la formation, à travers toutes les wilayas côtières, des équipes de travail capables d'employer ce système informatique géographique (SIG), le valoriser, l'exploiter et l'actualiser régulièrement, saluant les efforts de toutes les entreprises qui participent à la réactivation de cette base de données. La rencontre a été ponctuée par un exposé sur le contexte général de cette étude présenté par une sous-directrice au ministère de tutelle et un autre sur les résultats d'une étude du plan d'aménagement et de gestion des pêcheries dans la région est du pays. Le ministre a inspecté le projet de réalisation d'une usine de transformation du thon et de la sardine appartenant à un opérateur privé dans la commune de Hamadi Krouma.

M. T.

### RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## Cinq projets de décrets exécutifs examinés

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé mercredi dernier une réunion du gouvernement, qui s'est déroulée par visioconférence et durant laquelle cinq projets de décrets exécutifs, relatifs aux finances, la culture, l'agriculture, le commerce et les travaux publics, ont été examinés, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral : Les membres du gouvernement ont examiné cinq projets de décrets exécutifs présentés par les ministres chargés des Finances, de la Culture, de l'Agriculture, du Commerce ainsi que des Travaux publics. Le gouvernement a écouté un exposé présenté par le ministre des Finances portant sur le projet de décret exécutif relatif aux «modalités d'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée des opérations de vente de l'orge et du maïs» ainsi que les «matières et produits destinés à l'alimentation du bétail et de la volaille» ce qui aura pour effet de réduire le prix à la consommation de ces produits grâce au soutien fiscal de l'Etat. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural relatif au projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice des activités d'études et de conseils dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et des forêts. Ce projet de texte a pour objet de réglementer l'activité commerciale se rapportant à l'exercice de l'activité d'études et de conseils dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et des forêts dans l'objectif d'organiser la mobilisation de l'expertise nécessaire au développement de ces domaines. Le gouvernement a enten-

du un exposé présenté par le ministre du Commerce relatif au projet de décret exécutif fixant la liste des activités revêtant un caractère stratégique. Ce texte a pour objet de fixer la liste des activités relevant des secteurs stratégiques demeurant assujettis à la participation de l'actionnariat national résidant à hauteur de 51%, prévus par l'article 50 de la loi de finance complémentaire pour 2020. Dans ce cadre, il est arrêté la liste des activités considérées stratégiques, relevant des secteurs de l'énergie, des transports et des travaux publics et de l'industrie pharmaceutique et ce, suivant la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce. Le gouvernement a écouté un exposé présenté par le ministre des Travaux publics et des Transports relatif au projet de décret exécutif fixant les modalités de mise en œuvre du contrôle des services aéronautiques et de leurs prestataires par les personnes habilitées. Ce texte vient encadrer l'activité de contrôle de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile, confiée à l'Agence nationale de l'aviation civile, afin d'améliorer davantage le dispositif national de sûreté de l'aviation civile et ce, conformément à la législation en vigueur et aux règles et standards internationaux. La mise en œuvre du contrôle permettra également de mieux garantir les droits des passagers et d'assurer une meilleure qualité des prestations fournies dans ce domaine selon les normes et pratiques prévues par l'Organisation à l'aviation civile internationale (OACI). Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre du Commerce sur la cartographie nationale

du produit algérien. Cette présentation permet d'évaluer le degré d'avancement des travaux inhérents à la cartographie nationale du produit algérien qui englobe les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de l'artisanat. Dans ce cadre, une plateforme numérique a été mise en place et qui intègre toutes les données relatives aux entreprises. En outre, le secteur du commerce prépare la publication d'un guide national des produits algériens qui sera mis à la disposition de nos représentations diplomatiques à l'étranger en vue de promouvoir la production nationale et favoriser les exportations tel que prévu dans le plan d'action du gouvernement ainsi que le plan de relance économique. Par ailleurs, la cartographie des produits nationaux permettra de mieux encadrer les importations selon les capacités nationales tout en orientant les investissements selon la répartition géographique des zones de produc-

tion, particulièrement la domiciliation des zones industrielles et logistiques. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par la ministre de la Culture et des Arts relatif au projet de décret exécutif fixant le régime spécifique des relations de travail concernant les artistes et les comédiens. Ce projet de texte «prend en charge les préoccupations des artistes et comédiens en matière de relations de travail», en leur assurant une protection équitable à travers notamment l'obligation de soumettre toute relation de travail à la conclusion préalable de contrats de travail écrits à durée indéterminée ou à durée déterminée. Il leur consacre, également, le droit à une carte d'artiste, le libre exercice du travail artistique, le droit à une rémunération équitable et le droit à un contrat d'assurance complémentaire couvrant les risques exceptionnels.

PR DJENOUHAT, CHEF DE SERVICE À L'HÔPITAL DE ROUBA

### «50 à 80 % des Algériens ont été atteints du Covid-19»

Plus de 50% des Algériens ont été infectés par le nouveau coronavirus, sans développer de symptôme de la maladie Covid-19, a affirmé hier Kamel Djenouhat, professeur en immunologie, chef de service à l'hôpital de Rouba et président de la Société algérienne d'immunologie sur les ondes de la Radio Sétif. L'immunologue a soutenu qu'une étude ayant ciblé 1 000 donneurs de sang a révélé que 50% d'entre eux ont été atteints du Covid-19 sans symptômes et que le taux d'immunité contre cette pandémie a dépassé les 50% d'où la baisse des cas de contamination au Covid-19 enregistrée depuis plusieurs semaines. Selon le Pr Kamel Djenouhat, 50 à 80 % des Algériens « ont été infectés par la pandémie sans développer les symptômes de la maladie »

CHITOUR REVIENT SUR LE DOSSIER DESERTEC

# Les banques n'étaient pas chaudes à financer le projet

*Revêtant un caractère stratégique aux plans énergétique et géopolitique, le projet Desertec continue de susciter, douze ans après la naissance de la fondation éponyme, des interrogations et incompréhensions quant aux tergiversations des plus hautes autorités de l'Etat à le mettre sur rail.*



Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, et en réponse à la question du sénateur Abdelkader Djedi (FLN) sur les raisons du renoncement par l'Etat au projet éco-énergétique Desertec dans le sud algérien, Chitour a répondu que ledit projet, qui était prévu dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne, n'a pas vu le jour parce que les banques ont refusé de le financer en raison de son coût d'investissement «dépassant 450 milliards de dollars». Au cours des dernières années, Desertec a connu plusieurs couacs. Tantôt annoncé en grande pompe, tantôt remis au fond des tiroirs, ce projet de fermes solaires devant produire de l'électricité pour les besoins de l'Europe, Afrique du

Nord et Moyen-Orient a été géré au gré des enjeux politiques et énergétiques de la région. Outre les gouvernements des Etats concernés, le dossier a fait l'objet de pressions de la part des lobbies pétroliers et gaziers qui se voient menacés par l'émergence d'un projet aussi ambitieux. D'un autre côté, des parties algériennes voient d'un mauvais œil l'occupation de plusieurs hectares du Sahara par des panneaux photovoltaïques, pour qu'au final, les Européens profitent du soleil algérien.

Même si ce projet gigantesque est au point mort, la coopération algéro-allemande en matière d'énergies est ressuscitée ces derniers jours. Lundi dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu à Alger l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie,

Mme Elisabeth Wolbers. Au terme de cette audience, la diplomate allemande a évoqué la coopération dans le secteur de l'énergie, considérant qu'il s'agit d'un partenariat «concentré sur les questions de la transition énergétique où il y a plusieurs projets à développer, notamment le domaine de l'hydrogène vert». Deux jours plus tard, Chitour a avancé, lors de sa participation à la conférence internationale sur la transition énergétique «Berlin Energy Transition Dialogue21», tenue par visioconférence, que l'Algérie compte développer un partenariat «d'exception» avec l'Allemagne dans les domaines relatifs à l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la mise en place d'un plan hydrogène «vert», qui «graduellement, se substituera au gaz naturel», a-t-il précisé.

L'intérêt pour l'Algérie de s'inscrire dans une telle logique est expliqué par Chitour, qui a prévenu qu'à l'horizon 2035, il y aura un grand déficit en matière d'hydrocarbures, d'où la nécessité de se tourner résolument vers les énergies renouvelables. Il a ajouté que «l'Algérie a dix ans devant elle pour sortir de cette dépendance et réaliser des projets d'économie d'énergie». Dans ce contexte, le premier responsable du secteur a fait état de la production, à partir de 2022, de 1 000 mégawatts d'énergie solaire pour réduire la dépendance aux énergies fossiles, précisant que les appels d'offres relatifs à ce projet seront lancés en juillet prochain. Il a également fait savoir que son département s'attait, de concert avec le ministère de l'Habitat, à l'élaboration d'un cahier des charges qui sera mis en œuvre en 2022 afin que les nouvelles habitations soient éco-responsables.

Hafid Mesbah

## CRÉATION D'UN MILLION DE MICRO-ENTREPRISES À L'HORIZON 2024

### Un projet qualifié de «possible»



En vue de renforcer le processus de développement du pays, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a fait état depuis Adrar, de la possibilité de création d'un million de micro-entreprises, dans différents secteurs, à l'horizon 2024. S'exprimant lors de la visite d'un groupement de 36 micro-entreprises de promu de la formation professionnelle, dans le domaine de l'agriculture Bio et de la pisciculture, Diafat a indiqué que la wilaya d'Adrar va connaître le lancement de plusieurs programmes et projets, en partenariat avec de grandes entreprises, publiques et privés, et des PME. Tout en saluant la démarche des services de la wilaya du choix d'un site de 5 hectares pour accueillir ces micro-entreprises, il a estimé que ce projet devra constituer le point de départ d'une diversité de projets de micro-entreprises et de startups. A travers la présentation faite au ministre délégué, il apparaît que ce groupement est appelé à générer des milliers d'emplois par les entités qui l'exploiteront, et que des sites similaires et de même superficie seront mis à la disposition du ministère de tutelle à travers l'ensemble des communes, en plus de la création de mini-zones d'activités pour l'élevage, la production de viandes, la collecte de lait et l'aquaculture. Le ministre délégué chargé de la micro-entreprise a mis l'accent, à ce titre, sur la décentralisation de la décision pour consolider l'accompagnement des micro-entreprises par les cadres locaux en charge des dispositifs d'aide à l'emploi et atteindre ainsi l'objectif escompté du million de micro-entreprises durant les 4 prochaines années. Diafat a saisi l'opportunité pour inviter les jeunes de la région à retrousser leurs manches et à exploiter les potentialités mises en place par les pouvoirs publics dans ce cadre. Lors de cette visite de travail, le ministre délégué a visité une exposition de micro-entreprises modèles, activant dans divers créneaux, avec l'appui des dispositifs de soutien et d'accompagnement. En réponse aux préoccupations soulevées par des jeunes porteurs de projets, Nassim Diafat a indiqué que son département a mis en place divers mécanismes juridiques, en coordination avec les instances concernées, pour accompagner les micro-entreprises et en faire un levier efficace de développement économique, local et national, avant d'appeler à intensifier la communication avec les porteurs de projets et les dispositifs de l'emploi pour les informer des différentes mesures incitatives préconisées.

R. E.

EXPLORATION ET PRODUCTION DES HYDROCARBURES

## Sonatrach signe plusieurs accords avec ENI

Le groupe Sonatrach et l'italien ENI ont signé, à Milan (Italie), plusieurs accords dans les domaines de l'exploration et la production des hydrocarbures, a indiqué un communiqué de Sonatrach. Ces accords ont été signés par le

P-DG du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, et l'administrateur délégué d'ENI, Claudio Descalzi.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé plusieurs thèmes relatifs à l'état d'avancement des projets communs, ainsi que les voies et moyens de conforter leur «partenariat historique», précise la même source. Les deux responsables ont également procédé à la signature «d'importants accords qui constituent une avancée significative dans le renforcement de leur relation par-

tenariale», ajoute le communiqué. Le premier accord signé s'inscrit dans le cadre du processus de conclusion d'un nouveau contrat d'hydrocarbures sous l'égide de la nouvelle loi d'hydrocarbures 19-13, indique la même source, expliquant que cet accord vise la réalisation d'un «ambitieux» programme pour la relance des activités d'exploration et de développement dans la région du bassin de Berkine et prévoit la réalisation d'un hub de développement de gaz et de pétrole brut à travers une synergie avec les installations existantes du périmètre 405b. Le second accord signé consiste en un mémorandum d'entente qui s'étendra du bio-raffinage, à la production de l'hydrogène et aux énergies renouvelables, un autre axe qui vient

renforcer cette coopération en lui donnant, ainsi, une dimension «pluridisciplinaire» dans le domaine de la recherche et développement, visant à «intensifier» les nombreux efforts de réduction des émissions carbone permettant de s'engager pleinement dans la transition énergétique. Les responsables de Sonatrach et ENI ont également convenu des modalités de collaboration dans le domaine de la formation et de l'expertise, à travers la coopération entre ENI Corporate University et l'Institut algérien du pétrole, pour la réalisation de programmes de formation dans les domaines de l'amont pétrolier et des technologies nouvelles liées à la transition énergétique.

R. E.

## ORAN

# Panne à la station de dessalement d'eau de mer d'El Mectaâ

**La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), qui avait annoncé des perturbations de l'alimentation en eau potable (AEP) à l'est d'Oran il y a 5 jours, a fait état jeudi d'un arrêt de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) d'El Mectaâ, "ce qui risque de prolonger la coupure d'eau dans une bonne partie de la wilaya".**

La panne affectant la conduite de transfert de la production d'eau Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), qui achemine l'eau à la fois de la SDEM d'El Mectaâ et du barrage de Chélif, a été annoncée le 21 mars dernier dans un communiqué de la SEOR, qui a établi un système de distribution d'eau un jour sur trois en attendant la réparation de la panne. La chargée de communication de la SEOR, Amel Belghor a affirmé que la SEOR fait son possible pour respecter le programme de distribution un jour sur trois. Les habitants d'un nombre de communes, dont Bir El Djir et Es-Sénia, ont fait toutefois savoir que la coupure d'eau dure depuis 5 jours. En plus de la panne affectant la conduite de transfert MAO réparée mercredi soir, un arrêt total de la SDEM d'El Mectaâ a été signalé faisant baisser le niveau d'eau dans les réservoirs, a indiqué Mme Beghor, soulignant que la coupure d'eau peut encore persister. Pour pallier à cette situation, des apports du barrage de Chélif ont été accordés à la SEOR, en attendant la repri-



se de la production au niveau de la SDEM d'El Mectaâ. Le remplissage des réservoirs avec l'apport du barrage Chélif peut prendre des heures voir des jours et le retour de l'AEP à la normale peut ainsi tarder, a-t-on indiqué. Aucune date sur le délai de réparation de la panne de la

SDEM n'a été communiquée à la SEOR pour l'instant et l'entreprise doit gérer une situation de crise, notamment avec la baisse des niveaux de l'eau dans les barrages. A noter que la SDEM d'El Mectaâ couvre 80% des besoins en eau de la wilaya d'Oran.

## MÉDÉA

## Lancement d'une vaste opération d'éradication des fuites d'eau

Une vaste opération d'éradication des fuites d'eau a été lancée, ces jours-ci, par l'antenne de Médéa de l'Algérienne des eaux (ADE), en vue de préserver les ressources hydriques mobilisées et garantir une alimentation régulière des foyers en eau potable, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet organisme. Plusieurs équipes d'intervention, issues de nombreuses agences, éparpillées à travers la wilaya, sont mobilisées pour cette opération qui cible, en priorité, les grandes fuites d'eau qui ont tendance à provoquer des perturbations importantes dans la distribution d'eau potable, a-t-on signalé, ajoutant que le but principal de l'opération est de préserver les ressources hydriques, que ce soit locales ou celles provenant des barrages alimentant la wilaya, situés dans les wilayas limitrophes de Bouira et Ain-Defla. L'éradication de ces fuites d'eau contribuera, selon la même source, à récupérer les quantités d'eau perdues et de maintenir, ainsi, un bon niveau de couverture des foyers, en leur assurant un ratio suffisant et quotidien, en mesure de satisfaire la demande, sans avoir à recourir à des restrictions en matière de distribution, a-t-on fait savoir. Un nombre significatif de fuites, signalées dans une dizaine de communes, ont été traitées, depuis le lancement de cette opération qui devrait se poursuivre encore quelques jours, a-t-on noté, soulignant que l'éradication "progressive" de ces fuites permettra de réduire le manque à gagner qu'elles induisent sur les recettes de vente d'eau et atténuer la pression financière sur l'entreprise.

## AIDE À L'AUTO-CONSTRUCTION À SAIDA

## Distribution en 2020 de plus de 4 600 lots de terrain

Pas moins de 4 614 terrains sociaux dédiés à l'auto-construction ont été attribués à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Saida l'an dernier dans le cadre du programme des Hauts plateaux et du Sud, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. La superficie totale de ces terrains est de 93,7 hectares répartis sur 12 communes, dont 973 parcelles dans la commune de Saida, selon la même source. La préparation des sites qui abriteront de nouvelles

cités d'habitation est en cours à travers l'aménagement externe et le raccordement aux réseaux divers d'eau potable, d'assainissement, de gaz et d'électricité. Les autorités de la wilaya ont affecté une enveloppe financière de l'ordre de 2 milliards de dinars au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour cette opération supervisée par la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Pour permettre aux bénéficiaires

de lancer la construction de leurs maisons individuelles, l'Etat a consacré une aide financière de 700.000 DA pour chaque personne, a-t-on rappelé. Par ailleurs, il est prévu, à l'avenir, de fournir plus de 7.000 terrains

sociaux dédiés à l'auto-construction sur une superficie globale de 181,66 ha à travers la wilaya. Cette opération est en phase des procédures administratives au niveau du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

## OUARGLA

## Journée d'étude sur les contraintes de l'huissier de justice

Les contraintes d'exécution rencontrées par l'huissier de justice dans ses missions ont été au centre d'une journée d'étude organisée jeudi à Ouargla ciblant 20 huissiers et greffiers de justice des wilayas d'Ouargla et Touggourt. Intervenant à cette occasion, le coordinateur des huissiers de justice de la wilaya d'Ouargla, Fayçal Bencheikh, a mis l'accent sur la nécessité d'élargir les prérogatives des auxiliaires de justice, notamment en termes de notification et d'exécution des jugements et des procédures de vente et de saisies, avant d'appeler les parties concernées à coopérer efficacement pour mener à bien les opérations d'exécution. L'huissière de justice, Meriem Kherroubi, a, pour sa part, évoqué les missions dévolues aux huissiers et les contraintes soulevées constamment, notamment dans l'exécution des décisions judiciaires, parfois entravées volontairement par l'une des parties en conflit dans un objectif de gain de temps. L'intervenante a appelé à revoir les dispositions juridiques liées à la tâche de l'huissier de justice pour appliquer les jugements prononcés par les instances judiciaires, notamment en matière de désignation d'un expert ou de réquisition de la force publique dans certains cas liés à l'éradication ou la démolition. La rencontre a permis aux participants de soulever une série de questions liées à la mission de l'huissier de justice, dont celle inhérente à la contradiction avec la réalité rencontrée lors de la notification de décisions de justice. Le président de la Cour d'Ouargla, Mohamed Tahar Benbouzid, s'est engagé, de son côté, à soulever ces préoccupations au ministère de tutelle en vue d'aplanir les contraintes rencontrées par les huissiers de justice et de promouvoir ce métier au service de l'intérêt général.

## FORMATION PROFESSIONNELLE À CONSTANTINE

## Deux nouvelles spécialités pour la session prochaine

Deux nouvelles spécialités ont été introduites dans la nomenclature de la formation professionnelle dans la wilaya de Constantine au titre de la session du 28 mars en cours en vue de répondre à la demande du marché de l'emploi, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de ce secteur. Les nouvelles spécialités concernent la formation en contrôle de la qualité des produits cosmétiques (technicien supérieur) et la formation en hôtellerie et restauration, plus précisément au service en salle (technicien supérieur), a indiqué à l'APS le chef du service de la formation à la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), Said Kaouche. Destinées à répondre à la demande du marché de l'emploi, ces spécialités seront ouvertes respectivement dans les instituts spécialisés en arts graphiques, environne-

ment et informatique implantés dans le quartier de Sidi Mabrouk, au chef lieu de wilaya, l'Institut spécialisé en hôtellerie sis à Ali Mendjeli et l'Institut spécialisé en construction mécanique de la commune d'El Khroub, a fait savoir M. Kaouche. Pour rappel, deux (2) spécialités de formation de guides touristiques (technicien supérieur) et en étude d'outillage (technicien supérieur), avaient été ouvertes au titre de la session de février 2020. Depuis l'année 2015, plus d'une trentaine de spécialités concernant entre autres la formation de techniciens et techniciens supérieurs en hôtellerie (option cuisinier), travaux publics et conception d'art, montage et climatisation, ont été introduites à travers divers établissements relevant de ce secteur, a encore précisé la même source. M. Kaouche a ajouté, dans ce contexte, que d'autres spécialités rela-

tives au montage de panneaux photovoltaïques et thermiques, technicien supérieur dans la conception des jardins, sécurité et environnement, contrôleur de la qualité en industrie alimentaire et éducatrice première enfance, figurent également parmi les nouvelles spécialités ouvertes ces dernières années. La décision d'ouverture de ces spécialités vise le renforcement de la nomenclature de la formation professionnelle et s'inscrit dans le cadre de l'application des directives initiées par le ministère de tutelle portant réforme des différentes formations dispensées par les établissements relevant de ce secteur, a affirmé le représentant local de la DFEP. L'ensemble des moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette nouvelle session qui sera encadrée par plus de 500 enseignants, a-t-on signalé.

SUITE AUX DERNIÈRES AVERSES À MASCARA

# Un apport de 1,5 million de m<sup>3</sup> d'eau

*La pluviométrie enregistrée durant les dernières semaines a contribué à renforcer les réserves d'eau des barrages de la wilaya de Mascara par un apport de 1,5 million de m<sup>3</sup>, a-t-on appris jeudi des services de la direction des ressources en eau.*

Cependant, les réserves sont encore en baisse eu égard à la capacité de stockage globale, a indiqué la cheffe de service irrigation agricole de cette direction, Aouali Ould Yarou, faisant savoir que la quantité d'eau stockée dans les cinq barrages de la wilaya de Mascara a atteint 34,96 millions m<sup>3</sup>, soit une hausse de 1,5 millions m<sup>3</sup> par rapport au mois de janvier dernier ou ces barrages emmagasinaient 33,4 millions m<sup>3</sup>.

Elle a souligné que la pluviométrie enregistrée dans la wilaya de Mascara au cours des mois de février et de mars, estimée à environ 50 millimètres, n'a pas eu un impact significatif sur les réserves des cinq barrages de la wilaya de Mascara demeurant encore faibles par rapport à leur capacité de stockage initiale estimée à près de 206 millions m<sup>3</sup>. Mme Aouali a signalé que la quantité d'eau stockée dans le barrage de Chorfa près de la ville de Sig est actuellement à 12,587 millions m<sup>3</sup>, au barrage de Ouzert situé à la frontière entre les wilayas de Saida et Mascara à 9,953 millions m<sup>3</sup>, au barrage de Oued Taht à 6,539 millions m<sup>3</sup>, à celui de Bouhanifia à 5 millions m<sup>3</sup> et au barrage de

Fergoug, qui connaît un envasement, à 860.000 m<sup>3</sup>. Par ailleurs, elle a mis en exergue l'importance des pluies relevées dans la wilaya de Mascara depuis le début de la saison agricole estimées à 158 mm absorbés par le sol en temps opportun, ce qui a permis de relancer l'activité agricole dans la région.

Le wali de Mascara, Sayouda Abdelkhalek a cité, lors de la réunion du conseil exécutif de la wilaya la semaine dernière, consacrée au secteur des ressources en eau, que le ministère des Ressources en eau a enregistré, dans le cadre de la recherche de solutions au problème de la baisse du niveau d'eau dans les barrages et à la faible pluviométrie, plusieurs projets d'urgence à l'intitulé de la wilaya dans les domaines de l'alimentation en eau potable et de l'irrigation. Selon le même responsable, les travaux de fonçage de puits ont été lancés avec l'équipement de 6 forages dans la plaine de Hebra au nord de la wilaya d'une capacité de 100 litres/seconde afin d'approvisionner les agriculteurs de Bouhenni, Mohammadia et Mactaa Douz en eau d'irrigation. Les services concernés ont également mis en place un projet

pour le désenvasement du barrage de Fergoug avec la relance du projet de transfert d'eaux du barrage de Bouhanifia vers celui de Fergoug afin de lutter contre les problèmes d'évaporation et de vol de l'eau. L'interdiction de creuser des puits par les agriculteurs pour irriguer les terres agricoles dans le nord de la wilaya a également été soulevée et 129 demandes de permis de fonçage de puits ont été étudiées par un comité dirigé par le secrétaire général de la wilaya, a fait savoir le wali.

Pour sa part, le directeur des ressources en eau de la wilaya de Mascara, Bessayah Halim a indiqué que la wilaya de Mascara a bénéficié de plusieurs projets dans le domaine de l'alimentation en eau potable, dont un projet d'approvisionnement des communes de Zahana, El Kaada et Chorfa dans la partie nord-ouest de la wilaya en eau de mer dessalée à partir de la commune d'Oued Tlélat (Oran) et de raccordement des communes Bouhanifia, El Kaada et Hacinne au réseau d'AEP à partir de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta, après avoir été alimentées en eau potable par le barrage de Bouhanifia.

GHARDAÏA ET EL-MENEA

## Une production céréalière de plus de 504 000 quintaux attendue



La production prévisionnelle céréalière sous-pivots, au titre de la campagne agricole 2020/2021, devrait atteindre dans les wilayas de Ghardaia et El-Menea, pour la première fois, le chiffre de 504 550 quintaux, selon les prévisions de la Direction des services agricoles (DSA). La campagne moissons-battage, qui débutera au début du mois d'avril prochain, cible une superficie globale de 10.500 hectares emblavés de trois principales céréales, à savoir le blé dur (8.991 ha), le blé tendre (511 ha) et l'orge (858 ha), dont 9.449 ha situées sur le territoire de la wilaya d'El-Menea, a indiqué jeudi à l'APS l'ingénieur en chef chargé des statistiques, Khaled Djebrit. Les emblavements de céréales dans les deux wilayas ont augmenté de près de 17,12%, passant de 8.098 hectares durant la saison agricole précédente à 10.500 hectares durant la saison 2020/2021, a-t-il fait savoir précisant que l'état végétatif des céréales est jugé "bon" pour l'ensemble des superficies labourées. La surface sous-pivot consacrée à la production céréalière a connu une courbe ascendante, estimée à plus de 700% depuis 2009, passant de 1 150 à 500 hectares cette année, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, la céréaliculture sous-pivots a enregistré une «grande avancée», notamment dans la wilaya d'El-Menea, à la faveur des campagnes de sensibilisation menées par les responsables locaux de l'agriculture sur l'importance du développement de la filière, l'encouragement des investisseurs agricoles et la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles. Ce qui a permis notamment le renforcement de la mécanisation, l'utilisation de semences sélectionnées et l'augmentation du rendement, a-t-il souligné. "Le suivi des itinéraires techniques des cultures céréalières entrepris par les services phytosanitaires dans le cadre de la vulgarisation des techniques agricoles nous conforte dans nos prévisions", a affirmé M.Djebrit, ajoutant que les services agricoles s'attendent à un rendement moyen de près de 50 quintaux à l'hectare pour le blé dur, 70 QX/ha pour le blé tendre et 40 QX/ha pour l'orge. Les services phytosanitaires concernés sont à pied d'œuvre pour accompagner les agriculteurs à travers des campagnes de sensibilisation relatives au désherbage et à l'élimination des plantes parasites. Une place de choix est accordée au secteur agricole dans la nouvelle wilaya d'El-Menea, motivée par la volonté de créer un pôle agricole à deux dimensions, un pôle agricole stratégique destiné aux cultures intensives, lequel devrait être renforcé par des activités de transformation et consolidé par une dimension qualitative avec une production de produits du terroir et biologiques, a expliqué M.Djebrit. Les wilayas de Ghardaia et El-Menea ont engrangé durant la campagne 2019/2020 une production de près de 394.000 quintaux de céréales sur une superficie emblavée de 8.098 ha, avec un rendement qui a atteint un pic de 75 Qx/ha à Hassi El-Gara (El-Menea).

DURANT LA PÉRIODE 2020-2024

## Création de 28 périmètres agricoles à M'sila

Au total, 28 périmètres agricoles seront concrétisés durant la période 2020-2024 à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont indiqué jeudi les services de la wilaya. La concrétisation de ces périmètres permettra l'extension des superficies cultivables de plus de 20.000 hectares, ont expliqué les mêmes services, détaillant que 11 périmètres ont été déjà attribués alors que 18 autres périmètres sont en phase d'études et d'acceptabilité sociale, une procédure précédant l'attribution, a-t-on souligné. Les semences et les céréales, l'aliment de bétail et les légumes constituent des filières agricoles prioritaires à engager dans ces périmètres, a-t-on ajouté. La concrétisation de ces périmètres contribuera, selon les mêmes services, à augmenter la production agricole, les légumes, l'aliment de bétail et les céréales notamment, et à offrir des opportunités d'emploi au profit des agriculteurs de la wilaya.



TISSEMSILT

## Remplissage à 100% du barrage de Bougara

Le barrage de Bougara dans la commune de Tissemsilt a atteint un taux de remplissage de 100% à la faveur des dernières pluies enregistrées dans la wilaya, a-t-on appris jeudi au près de la Direction de cet ouvrage hydrique destiné à l'irrigation agricole. Le niveau d'eau du barrage a atteint, à ce jour, 10,1 millions de mètres cubes, soit un taux de remplissage à 100 %, a indiqué le directeur de cet ouvrage Abdelkader Berdjiam, soulignant que la direction du barrage a entamé,

depuis deux jours, une opération de lâcher d'eau. Le barrage de Bougara a accueilli, durant la période allant du début du mois de janvier 2021 jusqu'à la semaine en cours, un apport de 3,5 millions m<sup>3</sup> permettant un remplissage record, a-t-il relevé.

Le niveau d'eau de cette infrastructure avait connu une baisse significative, notamment de mars à fin octobre de l'année dernière, en raison de la faible pluviométrie. L'eau du barrage de Bougara, d'une

capacité totale de 10,1 millions m<sup>3</sup>, est destinée à l'irrigation de plus de 900 ha de terres agricoles environnantes. La wilaya de Tissemsilt dispose également du barrage de Koudiet Rosfa dont le niveau actuel est estimé à environ 26 millions m<sup>3</sup> pour une capacité totale d'environ 73 millions m<sup>3</sup> destinés à l'alimentation des habitants de 17 communes, alors que les cinq autres communes de la wilaya sont approvisionnées par le barrage "Derder" de la wilaya d'Ain Defla.



## ACCIDENTS DE LA ROUTE, DROGUE, FRAUDE ET CONTREBANDE

# Les gendarmes sur le qui-vive

**Le commandement de la Gendarmerie nationale a rendu public un communiqué dans lequel a fait état de l'ensemble de ses activités pendant 3 jours.**

Dans le domaine de la sécurité routière, les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré, durant la période allant du 22 au 24 mars, vingt-quatre accidents de la circulation, dans dix-neuf wilayas, ayant entraîné, douze décès et cinquante blessés, dans plusieurs régions du pays, notamment à Laghouat, Béchar, Blida, Tiaret, Jijel, Saïda, Skikda, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Oran, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès, Tindouf, Tipasa, Relizane et Ain Guezzam, précise la même source. Sur un autre registre, relatif aux activités de la police judiciaire, dans la lutte contre la drogue, les gendarmes ont réussi, à saisir 26 234 comprimés de psychotropes, de toutes sortes et une somme d'argent d'un montant de 28 000 DA, « fruit » du commerce de ces drogues, en plus de cinq moyens de transport.

Selon la même source, ces opérations ont abouti à l'arrestation de dix-sept personnes, originaires de différentes régions, à savoir Biskra, Tebessa, Alger,



Djelfa, Sétif, Saïda, Constantine, Oran et Mila. Par ailleurs, la fraude et la lutte contre la contrebande font partie également des missions de ce corps de sécurité. En effet, les unités de la gendarmerie nationale ont procédé à la saisie de sept quintaux de dattes, conditionnés, d'une valeur estimée à 180 millions de centimes, dont la date de péremption a expiré, depuis le 15/02/2021, dans la commune de Ouled Hadadj, wilaya de

Boumerdes. Selon les brigades de recherches, chargée de cette affaire, le propriétaire de la chambre froide, où cette quantité de dattes est stockée a loué cet espace, depuis plus de cinq mois, dans le but de commercialiser ces dattes, sans aucun document, l'autorisant à exercer cette pratique commerciale. Une enquête a été ouverte par les mêmes services, ajoute-t-on.

Samia Acher

## PROMOTION DE LA FEMME RURALE ET LA FEMME AU FOYER

# Un programme en cours de concrétisation

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaouthar Krikou a affirmé jeudi à Tlemcen, que le programme visant la promotion de la femme rurale et la femme au foyer commence à se concrétiser sur le terrain. La ministre a mis en relief l'importance de ce programme qui d'après elle, vise à encourager et à soutenir ces femmes à devenir productives et à contribuer par le biais des divers dispositifs d'aide de l'état, à l'instar de "l'ANGEM", "la CNAC" et autres, à devenir productives et à réaliser l'autosuffisance et contribuer de manière générale à l'économie nationale. Mme Krikou a cité l'exemple de la

réussite de dizaines de femmes au foyer qui activent dans divers domaines tel que celui des gâteaux, représentées par Rommani Amina de Maghnia, Bey Mounira couturière de Sebdo et Boukelkoul Fatema artisanne en poterie traditionnelle de Bider et tant d'autres femmes. Dans le même sillage, la ministre a donné le coup d'envoi d'une session de formation, au profit d'une quarantaine de femmes, dans les domaines de l'élevage ovin et des épices et plantes aromatiques, chapeauté par le secteur de la formation professionnelle, avant de donner le coup d'envoi officiel à une caravane relevant de l'agence de développement

sociale (ADS), qui va sillonner les zones d'ombre de la wilaya pour sensibiliser les femmes rurales et les femmes au foyer à s'intégrer dans le programme et à bénéficier des dispositifs d'aide de l'état.

La ministre a ensuite visité le centre des déficients mentaux où elle a pris connaissance de son fonctionnement et les moyens pédagogiques mis au service de ses 79 pensionnaires, pour leur assurer une prise en charge de qualité, avant de présider une cérémonie de remise de chèques à des femmes artisanes dans le cadre des micro crédits.

APS

## PRISE EN CHARGE DES SINISTRÉS DU SÉISME

# Une délégation ministérielle à Béjaïa

Une délégation de trois ministres s'est rendue, jeudi, à Béjaïa pour faire le point sur la mise en œuvre des décisions prises au niveau gouvernemental en vue de soulager les populations affectées par le séisme qui a ébranlé la semaine dernière la capitale des Hammadites et ses environs et s'enquérir des travaux de réhabilitation des habitations et des équipements publics qui en ont pâtis. Les ministres de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Tarek Belaribi, de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, se sont particulièrement intéressés au nouveau pôle urbain de Béjaïa, qui se réalise dans la commune voisine de Oued Ghir, dont une partie des constructions a été prédestinée, sous le sceau de l'urgence, à accueillir les familles, victimes de ce séisme. Plus de 500 familles y sont concernées, notamment celles résidentes dans les quartiers de la haute ville de Béjaïa, plus connue sous le nom du «vieux Bougie» et qui ont du essuyer, du fait de ce tremblement d'une amplitude de 5,9 sur l'échelle Richter, de lourds dégâts et qui vivent avec la peur au ventre de voir leurs habitations partir subitement en brioche, tant elles se sont fragilisées. «Il n'y a pas de listes définitives, ni localisées», a tenu à rassurer, à ce titre, M. Belaribi, estimant que «des logements seront attribués à toutes les personnes dont les maisons ont été classifiées à risque, par l'Organisme de contrôle de constructions», qu'est le CTC. Le ministre a annoncé la libération imminente de 5 000 logements (AADL et social), sur un ensemble de 16 000 logements en construction sur site.

Aussi, cette visite intervient pour en créer les conditions d'accueil, notamment en donnant le coup d'envoi simultané, à la réalisation des réseaux électrique, de gaz et d'eau, ainsi que la mise en place de bassins de décantation pour en assurer l'assainissement. A ce propos, le ministre des Ressources en eau a précisé que dans un délai également court, une station d'épuration y sera réalisée, avec un coût estimé déjà à plus de 6 milliards DA. Tous ces chantiers ont été mis en branle, ce jeudi, coïncidant avec la mise en place des entreprises réalisatrices, enjointes de travailler en trois fois huit heures, pour écourter les délais de réalisation et permettre ainsi aux attributaires d'occuper rapidement et dans des conditions dignes, leurs nouvelles demeures.

## IL A PERCUTÉ UN POLICIER À MILA

# Le chauffard interpellé

Les services de police de Ferdjioua, dans la wilaya de Mila, ont procédé, mercredi dernier vers 16h00, à l'arrestation d'un conducteur de véhicule qui a percuté un agent de police, en charge de la circulation routière au niveau du centre-ville, à indiqué le communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale. «Après avoir refusé d'obtempérer aux injonctions des agents de l'ordre au niveau de deux points de contrôle érigés par la police, le chauffeur a percuté au passage le policier qui tentait d'intercepter le véhicule au niveau du second point » a précisé le document. Par ailleurs, la Direction Générale de la Sûreté Nationale a tenu à rassurer, quant à l'état de santé du policier victime de cet acte, « lequel a quitté l'établissement sanitaire local aussitôt après avoir reçu les soins nécessaires », a conclu le communiqué

S. A/APS

## Qahwa fi goubli |

# Chérie prépare les valises on s'en va !

A croire ces derniers temps tout ce qui se chuchote, se dit et s'écrit sur l'Algérie notamment sur les "murs", il ne nous reste qu'une seule alternative: faire nos valises pour rejoindre des cieux supposés plus cléments. Oui supposés car lorsqu'on se donne la peine de s'informer aussi sur ce qui se passe sous d'autres latitudes en matière de scandales liés à des affaires scabreuses de corruption, ma foi ce n'est guère réjouissant non plus. Et c'est le moins qu'on puisse écrire. Mais pour en revenir à nos pénates disons que ce n'est ni pire ni mieux que tout ce qui éclabousse la chronique mondiale. Au vrai et sansd vouloir ici minimiser tous les faits et surtout méfaits dont est victime le pays force est d'admettre qu'on se spécialise volontiers

dans la "commission" de brûlots comme si la baraque cramais sous les flammes incandescentes et dévorantes. Or si la corruption active et passive devrait être combattue sous toutes ses formes et à tous les niveaux de responsabilité ce n'est certainement pas en ajoutant de l'huile sur le feu qu'on éteindra ce fameux brasier. En réalité il existe des formes plus pédagogiques de lutte contre ce fléau mondial disons plus pédagogiques et, partant, plus efficaces: des textes législatifs préventifs entre autres destinés ou comme soubassement plutôt à la salutaire nécessité de limiter au moins les dégâts. Car si l'argent peut tenter un mort pour reprendre une expression consacrée il n'est pas non plus interdit de gagner beaucoup

d'argent et de verser sa quote-part au trésor public. Lequel les réinjectera dans le circuit économique pour recyclage adéquat dont le moins bête paraît la lutte contre le chômage par exemple. Ceci outre tous les non moins nécessaires garde-fous empruntés à d'autres expériences ou fruit d'une initiative nationale pourquoi pas. Car il s'agit davantage d'une action concertée et réfléchie que de ces fameuses "mesurettes" qui ne durent que le temps d'une campagne avant de sombrer dans l'oubli. Bref tout le monde l'aura compris: un problème algéro algérien se doit d'être réglé par les algériens eux-mêmes. Chérie remise les valises on reste...

Amar Zentar



**Votre quotidien  
chaque jour  
chez votre buraliste**

## POURSUITE DES ACTIVITÉS DE COLONISATION ISRAËLIENNES EN PALESTINE

# L'ONU «préoccupée»

*L'envoyé de l'ONU au Moyen-Orient, Tor Wennesland, s'est dit «préoccupé» jeudi par la poursuite des activités de colonisation israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, appelant l'entité sioniste à «y mettre fin».*



Dans un exposé devant le Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation au Moyen-Orient, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Wennesland, s'est dit «profondément préoccupé par l'expansion continue des colonies israéliennes, en particulier dans les zones extrêmement sensibles». Pour l'émissaire onusien, cette expansion «enracine l'occupation israélienne, érode la possibilité d'un Etat palestinien contigu, indépendant et viable et menace encore davantage la perspective de parvenir à une solution à deux Etats». Réaffirmant que les colonies «n'ont aucune validité juridique et constituent une violation flagrante du droit international», M. Wennesland a appelé l'entité sioniste à «cesser immédiatement l'avancement de

toutes les activités de colonisation». «J'exhorte Israël à cesser les démolitions et les expulsions, conformément à ses obligations», a-t-il demandé. S'agissant de la pandémie de Covid-19, l'émissaire onusien a salué les efforts du gouvernement palestinien pour organiser et mettre en œuvre sa campagne de vaccination, jugeant «nécessaire de renforcer considérablement», le soutien à la riposte palestinienne à la Covid-19 pour garantir que les Palestiniens reçoivent une part équitable de la distribution des vaccins. Concernant la situation financière de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA), l'envoyé de l'ONU a exprimé sa préoccupation, soulignant que l'agence «fait face cette année, à un déficit financier de plus de 200 millions de dollars pour son budget

de base». Au sujet des élections législatives et présidentielles palestiniennes, prévues respectivement le 22 mai et le 31 juillet, M. Tor, a rappelé que l'unité palestinienne était «essentielle» pour réaliser des progrès et que le déroulement d'élections «libres, justes et inclusives» était un premier pas, se disant «encouragé» par les efforts menés pour la tenue d'élections palestiniennes. «Le processus électoral palestinien se poursuit avec un exercice d'inscription des électeurs réussi. La finalisation des listes électorales et des candidats est en cours», a-t-il dit, exhortant les parties à poursuivre leur dialogue et à surmonter les différends qui subsistent. Le Conseil de sécurité a tenu jeudi, sa réunion mensuelle sur la situation au Moyen-Orient, y compris en Palestine.

R. I/APS

### LÉGISLATIVES EN CÔTE D'IVOIRE

## victoire «définitive» du parti au pouvoir

Le Conseil constitutionnel a validé jeudi la victoire «définitive» du parti au pouvoir aux législatives du 6 mars en Côte d'Ivoire et annoncé la reprise du scrutin dans quatre circonscriptions, a indiqué la Commission électorale indépendante (CEI). Le parti au pouvoir, le Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP, parti au pouvoir) a remporté la majorité absolue à l'Assemblée nationale avec 137 sièges sur 254, contre 91 aux partis d'opposition, selon les résultats provisoires proclamés le 9 mars. Suite aux contestations dont le Conseil constitutionnel a été saisi, dans le cadre du contentieux électo-

ral, «les résultats des élections ont été annulés dans quatre circonscriptions électorales», sans pour autant influencer la majorité du RHDP. De nouvelles élections seront organisées à «une date ultérieure» dans les quatre circonscriptions et à Tortiya (nord) ainsi qu'à Séguéla (nord) où le Premier ministre récemment décédé Hamed Bakayoko avait été élu. «En conséquence, sont déclarés définitivement élus, les candidats dont l'élection n'a pas été annulée par le Conseil constitutionnel», précise la CEI. Mercredi, le chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara qui a présidé le dernier Conseil des ministres du gouvernement de M.

Bakayoko, s'est félicité du bon déroulement des élections législatives «dans un climat de paix, avec la participation de tous les partis politiques». «Ce processus vient ainsi renforcer la démocratie dans notre pays», a-t-il dit. Pour la première fois depuis dix ans, l'ensemble des principaux acteurs politiques ont participé à ces législatives, laissant espérer qu'elles permettent d'apaiser la vie politique d'un pays à l'histoire récente marquée par de fortes tensions et des violences électorales. Le chef de l'Etat a annoncé la rentrée solennelle de l'Assemblée nationale le 1er avril et celle du Sénat le 13 avril.

### NIGER

## Treize civils tués lors d'attaques dans l'Ouest

Au moins treize personnes ont été tuées mercredi au Niger au cours d'attaques contre trois villages de la région de Tillabéri (ouest), selon les autorités locales. Un bilan précédent faisait état de onze morts. «Le bilan se présente comme suit: six personnes décédées à Zibane-Koira Zéno, une personne à Zibane Koira-Tégui et six personnes à Gadabo donc treize personnes ont perdu la vie», a déclaré Tidjani Ibrahim Katiella, le gouverneur de Tillabéri, à la télévision publique. Ibrahim Katiella fait partie d'une délégation d'officiels civils et militaires, dont le chef d'état-major des Armées du Niger, le général Salifou Mody, qui s'est rendue jeudi sur les lieux des attaques. «Ce qui nous préoccupe beaucoup, c'est cette escalade de violences et d'insécurité qui se propagent au niveau de la région. Prélèvement de la zakat (impôt islamique), enlèvements du bétail et aujourd'hui c'est la population civile qui est massacrée», a-t-il dénoncé lors d'une rencontre avec les habitants des villages visés. Il a assuré que «le gouvernement ne restera pas les bras croisés et des dispositions seront prises pour sécuriser les populations et mettre hors d'état de nuire ces bandits sans foi ni loi». «Des patrouilles opérationnelles seront organisées pour apaiser les esprits», a-t-il promis. Les assaillants sont venus sur plusieurs motos aux environs de 17h00 locales (16H00 GMT). Ils ont tué trois personnes à Zibane-Koira Zéno, une autre à Zibane Koira-Tégui et sept autres encore à Gadabo, avec un blessé», avait déclaré un élu de la zone sous couvert d'anonymat. Les assaillants «ont encerclé les villages» et ceux qui ont cherché à fuir ont été poursuivis et tués, selon cet élu. «Ils ont emporté des animaux, incendié des classes d'une école et saccagé un centre de santé qui procure des soins à plusieurs villages de la zone, avait-il ajouté. Les trois villages qui sont situés dans une zone difficile d'accès, sont distants de quelques kilomètres. En mai 2020, vingt personnes avaient été tuées dans ces mêmes trois villages, au cours d'attaques menées par des hommes lourdement armés venus à moto et qui avaient ensuite fui en direction du Mali, selon les autorités.

### COLLISION FERROVIAIRE EN EGYPTE

## Au moins 32 morts et 66 blessés

Au moins 32 personnes ont été tuées et 66 autres blessées vendredi dans la collision de deux trains de voyageurs à la mi-journée à Sohag, dans le sud de l'Egypte, a indiqué le ministère de la Santé. «Trente-deux citoyens sont morts et 66 autres ont été blessés dans la collision de deux trains à Tahta, dans le gouvernorat de Sohag», à environ 460 kilomètres au sud du Caire, a indiqué le ministère dans un communiqué. Selon une vidéo filmée à proximité des lieux de l'accident et largement diffusée par les médias locaux, plusieurs wagons se sont renversés sur le côté. Le ministre de la Santé, Hala Zayed, est en route vers le lieu de l'accident «pour suivre l'état de santé des blessés», selon un communiqué officiel. Le parquet a annoncé avoir ouvert une enquête pour élucider les circonstances de l'accident. L'Egypte est régulièrement le théâtre de graves accidents routiers ou ferroviaires, dus à une circulation anarchique, des véhicules vétustes ou encore à des routes et des voies ferrées mal entretenues et peu surveillées. La tragédie ferroviaire la plus meurtrière de l'histoire de l'Egypte s'est produite en 2002, avec l'incendie d'un train qui avait fait quelque 370 morts à une quarantaine de kilomètres au sud du Caire. En février 2019, un autre accident avait suscité l'émoi de la population: un train s'était encastré dans un mur de la gare centrale Ramsès au Caire, entraînant une explosion et un incendie dans lesquels une vingtaine de personnes avaient péri. Cette collision à Sohag survient alors que l'Egypte fait face à un autre défi majeur lié aux transports: un porte-conteneurs de 400 mètres de long bloque le canal de Suez, voie cruciale pour le fret maritime international située à l'est du pays.

### BIRMANIE

## Remise en liberté de plus de 300 personnes

Plus de 300 personnes arrêtées lors de manifestations contre le coup d'Etat du 1er février en Birmanie ont été remises en liberté hier, a annoncé à l'AFP un responsable pénitentiaire. «Un total de 322 personnes ont été relâchées de la prison d'Insein», a déclaré à l'AFP un haut responsable de la prison sous couvert d'anonymat. Cette mesure intervient à la veille de la «journée des forces armées» et deux jours après la remise en liberté mercredi de plus de 600 autres personnes arrêtées depuis le putsch.

QUALITÉ DE VIE

# L'insomnie (Troubles du sommeil)

**L'insomnie est difficile à définir de façon précise, car il n'existe pas de « norme » en matière de sommeil.**

L'insomnie se caractérise par de la difficulté à dormir suffisamment, au point où cela entrave les activités de la vie courante (sommolence, moins bonne attention, irritabilité, etc.). Certaines personnes dorment naturellement peu d'heures par nuit sans répercussion néfaste : elles ne sont donc pas insomniaques.

## TYPES D'INSOMNIE

On distingue 2 types d'insomnie :

- l'insomnie passagère : les symptômes sont reliés à une situation ponctuelle souvent facilement identifiable (une période plus stressante au bureau, un divorce, etc.) - ce type d'insomnie peut néanmoins durer plusieurs semaines ;

- l'insomnie chronique : la difficulté à dormir doit se manifester au moins 3 nuits par semaine, durant au moins 1 mois.

Notez que la limite entre ces 2 types d'insomnie n'est pas toujours claire.

## QUI EST TOUCHÉ ?

Selon la dernière Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, environ 13 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus font de l'insomnie chronique<sup>1</sup>.

Selon cette même enquête, 36,5 % des insomniaques ne se sentent habituellement pas reposés au réveil, tandis que seulement 9,2 % des gens qui disent ne pas faire d'insomnie sont fatigués le matin.

L'enquête révèle aussi que les personnes touchées par l'insomnie dorment en moyenne 1 heure de moins par nuit que les gens qui n'en font pas.

## CAUSES

L'insomnie est un symptôme, pas une maladie en soi, un peu comme la fièvre. Avant de penser à la traiter, il faut donc en trouver la ou les causes.

Parmi les facteurs physiques et environnementaux qui ont une grande influence sur le sommeil figurent la luminosité et les bruits ambiants, de même que le contenu et le moment des repas.

Les facteurs psychologiques, comme le stress ou les inquiétudes, jouent aussi un rôle important. Ils compteraient pour 50 % de tous les cas d'insomnie évalués dans un laboratoire du sommeil<sup>2</sup>.

Outre les facteurs liés aux habitudes de vie et à l'environnement (voir la section Facteurs de risque pour en savoir plus), toutes sortes de problèmes de santé aigus ou chroniques peuvent perturber le sommeil :

- le syndrome des jambes sans repos, qui se caractérise par des envies irrésistibles de bouger les jambes, surtout durant les périodes de détente ou d'inactivité;

- l'apnée du sommeil, qui survient en général chez des personnes en surpoids ou qui ronflent de façon importante; elle provoque des pauses respiratoires de quelques secondes ou plus à plusieurs reprises durant la nuit, qui peuvent ou non provoquer des réveils conscients;

- les douleurs chroniques causées par l'arthrite ou un cancer, par exemple;

- la dépression;

- des difficultés respiratoires (en cas d'insuffisance cardiaque ou de maladie pulmonaire), le besoin d'uriner la nuit (nycturie), le reflux gastro-oesophagien, l'hyperthyroïdie, la maladie de Parkinson ou la maladie d'Alzheimer.

Lorsqu'un problème de santé physique ou mentale empêche de bien dormir, il est important d'obtenir un traitement adéquat avant tout.



## LES BESOINS DE SOMMEIL AVEC L'ÂGE

Les personnes âgées n'ont pas vraiment besoin de moins de sommeil que les autres adultes, même si plusieurs dorment moins, selon le spécialiste du sommeil Charles Morin, psychologue et chercheur à l'Université Laval de Québec. Avec l'âge, les périodes de sommeil lent profond diminuent continuellement. Le sommeil étant plus fragile, les personnes âgées sont plus susceptibles d'être réveillées par les stimulations extérieures, que ce soit du bruit, de la lumière ou des douleurs corporelles.

Toutefois, en faisant des siestes lorsque nécessaire et en respectant les règles d'hygiène du sommeil (décrites dans la section Prévention), il est tout à fait possible de dormir suffisamment.

## CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les conséquences de l'insomnie se font vite sentir et incluent : de la fatigue, de la somnolence, de l'irritabilité, des pertes de mémoire et de la difficulté à se concentrer durant le jour. L'insomnie tend à accentuer les symptômes de certains problèmes de santé : les

migraines, les douleurs, les problèmes digestifs, etc.

Si le fait de passer quelques nuits blanches occasionnellement n'est pas inquiétant, un manque chronique de sommeil peut chambouler les activités quotidiennes et causer :

- des difficultés scolaires, en particulier chez les élèves du primaire;

- au travail, de l'absentéisme ou du présentéisme (être présent de corps et non d'esprit);

- des accidents au travail et des accidents de la route : la fatigue au volant est impliquée dans 20 % à 25 % des accidents mortels de la route<sup>3,32</sup>.

## SYMPTÔMES

- De la difficulté à s'endormir.

- Des réveils intermittents durant la nuit.

- Un réveil prématuré.

- De la fatigue au réveil.

- De la fatigue, de l'irritabilité et des troubles de concentration durant le jour.

- Une diminution de la vigilance ou des performances.

- Une anticipation anxieuse de l'arrivée de la nuit.

## LES PERSONNES À RISQUE

- Les femmes seraient plus enclines à souffrir d'insomnie que les hommes, entre autres en raison de certains changements hormonaux avant les menstruations (voir notre fiche Syndrome prémenstruel), et durant les années qui précèdent et qui suivent la prévention de l'insomnie vent la ménopause.

- Les personnes âgées de 50 ans et plus. Les facteurs de risque de l'insomnie (Troubles du sommeil)

- vulnérabilité au stress, une tendance à l'anxiété, une dépression, un traumatisme ou d'autres problèmes d'ordre psychologique ou psychiatrique.

- Un environnement non propice au sommeil : une température inadéquate, un éclairage et des bruits trop importants, une nuit de sommeil en haute altitude ou avec un ronfleur, etc.

- Le décalage horaire, le travail de nuit ou des changements fréquents dans l'horaire de travail.

- Une mauvaise hygiène du sommeil (des siestes trop longues, un manque d'activité physique diurne, des soirées trop actives, des heures de sommeil irrégulières, etc.).

- Des changements dans la routine (une nuit dans une chambre d'hôtel, dans la maison d'un ami, etc.).

- La consommation excessive de caféine durant la journée ou avant le coucher : par exemple, thé, café, cola, boissons énergisantes et chocolat. Les tisanes à la menthe peuvent aussi avoir un effet excitant.

- La prise de médicaments en vente libre, comme certains décongestionnants, certains analgésiques et certains produits amaigrissants (contenant souvent de la caféine et d'autres substances stimulantes), ou encore la prise de médicaments obtenus sur ordonnance, comme certains antidépresseurs, des médicaments contre l'hypertension et des corticostéroïdes.

- Un sevrage (quand on cesse l'usage du tabac, des somnifères, des antidépresseurs, des anxiolytiques, des tranquillisants).

- Le tabagisme, surtout en soirée.

- Pour les gens atteints d'insomnie, l'anxiété liée au fait que l'on a de la difficulté à s'endormir entretient le problème.

On se met alors à calculer le nombre d'heures qu'il nous reste à dormir, à penser à la façon dont l'insomnie nous nuira le lendemain, etc.

## La prévention de l'insomnie

### Mesures préventives de base

Voici quelques trucs qui encouragent le sommeil. Il faut éviter autant que possible les facteurs de risque mentionnés ci-dessus.

Faire de 20 à 30 minutes d'exercice par jour - Les personnes qui font régulièrement de l'exercice, même de façon modérée, dormiraient mieux que les autres.

- Cependant, plusieurs personnes dorment moins bien lorsqu'elles pratiquent un exercice physique vigoureux moins de 2 à 3 heures avant le coucher.

### AMÉNAGER LA CHAMBRE DE FAÇON À FAVORISER LE SOMMEIL

- Dormir sur un bon matelas et dans une chambre sombre aide le sommeil.

- En ville, on peut se munir de rideaux ou de stores coupant les rayons de lumière extérieurs, aussi tenus soient-ils (ceux des lampadaires, par exemple). La lumière agit directement sur l'hypophyse, une glande qui exerce une influence majeure sur l'horloge biologique. Une chambre trop éclairée ou trop sombre altère le processus de réveil.

- Au besoin, on peut atténuer les bruits environnants en aménageant les chambres à coucher dans les pièces les plus silencieuses de la maison ou en insonorisant les murs, les plafonds et les planchers. On peut aussi, tout simplement, avoir recours à des bouchons

d'oreilles.

- Il est conseillé de faire en sorte que, la nuit, la température de la chambre à coucher soit légèrement inférieure à la température diurne, et aussi de bien aérer la pièce. On conseille généralement une température qui se situe autour de 18 °C.

### FAIRE ATTENTION AU REPAS DU SOIR

- Se nourrir à des heures régulières.
- Éviter de manger tard le soir, car la digestion maintient éveillé. Ce conseil gagne en importance avec l'âge, car la digestion se fait plus lentement.

- Prendre un repas léger et peu épicé au souper, ce qui favorise le sommeil. Pour compenser, prendre un petit-déjeuner et un dîner plus copieux.

Les soupers riches contribuent à fragmenter le sommeil, surtout s'ils sont bien arrosés.

- Un souper riche en glucides et faible en protéines contribuerait à un bon sommeil en stimulant la production de 2 hormones impliquées dans le sommeil : la mélatonine et la sérotonine.

### ÉVITER LA CONSOMMATION D'EXCITANTS

- Durant les quelques heures qui précèdent

le coucher, éviter de consommer des excitants, tels que le café, le thé, le chocolat, la nicotine ou les colas. De façon générale, on recommande de ne pas prendre plus de 2 ou 3 tasses de café par jour.

Même si elles ne boivent qu'un seul café plusieurs heures avant de se mettre au lit, certaines personnes, très sensibles à la caféine, ne pourront fermer l'œil de la nuit.

- Surveiller les étiquettes des médicaments consommés. Rechercher les stimulants, comme la pseudoéphédrine. S'informer auprès de son pharmacien en cas de doute.

### SE DÉTENDRE AVANT DE SE COUCHER

- Certaines routines de relaxation peuvent aider à s'endormir. La détente du corps et de l'esprit facilite le glissement dans les bras de Morphée.

- Dans les heures qui précèdent le coucher, privilégier des activités calmes, qui demandent peu d'énergie : une marche au grand air, quelques postures de yoga, un peu de lecture ou de relaxation, un bain, un massage, de la méditation, etc.

- Une belle musique, une lecture inspirante ou des images réjouissantes valent mieux qu'un bulletin d'information ou un film violent.

## PROMOTION DU PRODUIT ARTISANAL À L'ÉTRANGER

# La diplomatie à la rescousse

*On s'est longtemps endormi dans l'organisation sporadique et très peu médiatisés d'événements culturels qui ne profitaient qu'à une poignée de visiteurs souvent désœuvrés ou en quête d'évasion par l'exposition devenue d'ailleurs virtuelle par la force des choses...*

Aujourd'hui on a enfin compris (je l'écris sans aucune animosité) qu'un produit culturel est un produit noble dans sa conception, sa finition et surtout sa promotion extra muros par le biais de tous les outils modernes de la communication, outre les différentes institutions condamnées à s'asseoir autour d'une même table pour dérouler, d'un commun accord, une véritable stratégie promotionnelle, conformément à un strict et rigoureux cahier des charges.

Car n a tendance à croire qu'un cahier des charges ne concerne que l'aspect purement économique des choses. Ce qui est une vision erronée, voir réductrice du plan marketing. Ce dernier étant multisectoriel et convoque de fait l'ensemble des partenaires en amont et en aval dans tout le processus de valorisation et de vulgarisation des produits culturels cibles. En vérité cette nouvelle dynamique qui s'instaure graduellement n'aura que des retombées salutaires et bienfaitrices d'abord parce que l'union fait la force, ensuite parce que la communauté d'intérêts ne fait pas l'ombre d'un doute en l'espèce. Par ailleurs naviguer en solo tel que de mise jusque-là c'est passer à côté de l'essentiel du fait et pour reprendre un vieil adage du terroir qu'une seule main ne serait applaudir. Alors que lorsqu'on avance groupés et en rangs serrés les chances de réussite et de succès sont



autant démultipliées. Reste cette culture managériale qui demeure un objectif à atteindre et privilégier afin que les anciens et désormais éculés sinon caducs réflexes de gestion classique, administrée et bureaucratique dont l'impact sur l'économie nationale a été tout bonnement désastreux.

Que d'opportunités manquées et ratées parce qu'il fallait attendre la signature de tel ou tel responsable indisponible pour diverses raisons e qui avait seul qui plus est le monopole de l'ultime pouvoir décisionnel. Aujourd'hui et en

tenant compte de tous ces errements d'une période antérieure sclérosée à évacuer totalement du champ !p décisionnel, il urge de se mettre à niveau en agissant vite et bien. Dans cette optique il y a lieu de lever tous les obstacles bureaucratiques qui découragent les volontés les plus inébranlables et se délester de ce véritable maquis bureaucratique et procédurier dont on paie encore pour partie les fâcheuses retombées. Au demeurant on ne peut que souscrire et applaudir cette décision inédite de responsabiliser nos représentations diplomatiques à

l'étranger pour qu'elles se transforment au plus tôt et au mieux s'entend, en véritables garanties de sécurisation et de valorisation de tous les produits du terroir, tout en octroyant à ces mêmes représentations les ressources matérielles et humaines compétentes en la matière. Faut-il rappeler qu'il est des pays de par la planète démunis quasiment de toute ressource énergétique mais qui ont su et pu, grâce à une stratégie touristique performante combler, à terme, le déficit cruel en apports en devises. Et lorsque la volonté politique et la ressource humaine fonctionnent en synergie, on ne peut que cultiver l'optimisme et envisager de radieuses perspectives quant au registre exportations hors hydrocarbures. Ces dernières comme personne n'est sans l'ignorer étant épuisables sinon sujettes aux fluctuations selon l'humeur versatile des puissants gouvernants de ce bas monde. Comme il est loisible aujourd'hui de constater qu'un virus « préfabriqué » dans le cadre d'une terrible guerre bactériologique qui ne dit pas son nom tient en respect l'humanité entière tout en fragilisant davantage les nations les moins protégées par leur économie focalisé exclusivement sur un segment. Puisse donc toutes les victimes de cette machination en prendre de la graine et reconfigurer du tout au tout leur stratégie aléatoire.

A. Zentar

### PALAIS DE LA CULTURE

## Exposition-vente ciblée

Une exposition-vente de produits d'artisanat traditionnel et d'art a été ouverte jeudi au Palais de la culture Moufidi Zakaria à Alger pour promouvoir ces produits auprès des diplomates étrangers accrédités en Algérie. Organisée par le ministère des Affaires étrangères en collaboration avec l'Agence nationale de l'Artisanat traditionnel, sous le slogan "La diplomatie au service de l'artisanat", cette manifestation vise à faire connaître le produit local traditionnel auprès des diplomates étrangers accrédités en Algérie et promouvoir l'artisanat en tant que source de richesse hors les hydrocarbures. Dans son allocution à l'occasion, le Secrétaire général du ministère des AE, Rachid Chakib Kaid, a affirmé que cette manifestation "se veut l'expression de la volonté de promouvoir les produits de l'artisanat auprès des représentants des pays amis, qui n'hésiteront certainement pas à transmettre la belle image de notre patrimoine culturel, riche et varié".

#### VOIR DE PRÈS LA FINESSE ET LA BEAUTÉ

Elle constitue également "une belle occasion" pour le visiteur de voir de près la finesse et la beauté d'œuvres et pièces d'art conçues et réalisées par des artisans passionnés, saluant le génie et le talent de l'artisan algérien "puisés de son héritage artistique et culturel ancestral et de son appartenance civilisationnelle riche et diversifiée autant que la diversité géographique de notre vaste pays". "Fruit d'une conjugaison d'efforts et d'une coordination" entre les ministères des AE, de la Culture et des Arts, du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail

familial, ainsi que de l'Agence nationale de l'Artisanat traditionnel, cette exposition "émane de la conviction de l'importance du travail collectif et de la solidarité", en vue de promouvoir l'artisanat comme source de richesse et d'accès aux marchés internationaux dans le cadre de l'encouragement des exportations hors hydrocarbures.

#### QUALITÉ ET CONCURRENCE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Soulignant la détermination du ministère des Affaires étrangères "à intensifier ses efforts pour la promotion de notre produit local à l'étranger et à œuvrer, aux côtés des secteurs concernés, à l'amélioration de la qualité et de la concurrence sur les marchés internationaux", M. Kaid a tenu à rassurer les artisans quant à "la volonté de mobiliser tous les moyens humains et matériels au service de l'artisanat et l'encouragement de ses activités, compte tenu de l'importance majeure du secteur du Tourisme pour l'économie nationale".

De son côté, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a salué cette initiative qui offre, a-t-il dit, "une dimension concrète de la diplomatie économique", soulignant que ce genre d'événements "est l'un des outils de son secteur pour la valorisation et la promotion du produit des artisans".

Cette exposition, qui regroupe plus de 65 artisans "consacre, d'une part, la place de l'artisan en tant qu'ambassadeur de nos traditions et de notre patrimoine millénaire et promeut, d'autre part, l'artisanat en tant que vitrine exceptionnelle de la diplomatie culturelle et économique de notre

pays", a-t-il poursuivi. A ce propos, M. Boughazi a estimé que "l'accompagnement diplomatique permettra d'ouvrir de nouveaux marchés internationaux devant l'artisanat local et promouvoir ainsi la destination Algérie", soulignant les moyens importants consacrés par l'Etat afin de « soutenir l'artisanat et l'ériger en une véritable industrie à travers le renforcement de la formation, la lutte contre la contrefaçon et l'organisation et le développement des activités". Pour sa part, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda s'est félicitée de l'organisation de cette manifestation au service de l'artisanat en tant que volet de la culture et reflet de la spécificité et beauté de produits transmis de génération en génération depuis des siècles.

#### APPRÉCIER DES OEUVRES D'ART, CONÇUS PAR LES AÎEUX

Mettant en avant le rôle de l'artisanat dans la préservation de l'identité, l'histoire et la culture, la ministre a invité le corps diplomatique accrédité en Algérie à "apprécier des œuvres d'art, conçus et développés par les aîeux et préserver de génération en génération". L'inauguration officielle de l'exposition-vente des produits d'artisanat traditionnel et d'art s'est déroulée en présence d'un grand nombre d'ambassadeurs et de représentants du corps diplomatique, ainsi que de cadres de plusieurs secteurs ministériels. Des ambassadeurs ont salué l'organisation de cette exposition à même de faire connaître davantage la civilisation, la culture et les traditions de l'Algérie.

A ce propos, l'ambassadeur et coordinateur résidant du système des Nations unies

en Algérie et représentant de la FAO, Eric Overvest a estimé que cette exposition-vente était une occasion pour promouvoir l'artisanat algérien et les créations de ses artisans et pour donner une image sur la culture algérienne et les traditions héritées au fil des temps.

#### LA BONNE INITIATIVE DU MAE

Pour sa part, l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Komidor Hamidou Njimoluh, a salué l'organisation de cet événement qui fait connaître la culture de l'Algérie et promeut son artisanat, tout en permettant aux artisans, y compris les femmes d'exposer leurs produits et les objets d'art, témoignant de leur raffinement et de leur génie. De son côté, l'ambassadrice de la Turquie en Algérie, Mahinur Ozdemir Goktas, a indiqué que cette bonne initiative du ministère des Affaires étrangères, "qui permet à l'Algérie d'exposer tous ces objets d'art et d'artisanat au monde et de promouvoir sa richesse culturelle". "En tant qu'ambassadeurs, sommes ravis d'être présents à cet événement et éblouis par la diversité des œuvres réalisées localement. Notre rôle, maintenant, est de les faire connaître dans nos pays", a-t-elle ajouté. Relevant des ressemblances entre l'artisanat turc et algérien, notamment en ce qui concerne les tenues traditionnelles et les bijoux, elle a salué l'intérêt accordé par certains artisans aux produits bio. Cette exposition-vente qui s'étalera jusqu'au 28 mars, réserve les deux premiers jours (25 et 26 mars) au corps diplomatique accrédité en Algérie et les deux derniers (27 et 28) au grand public.

## L'EN RATE LA VICTOIRE EN ZAMBIE (3-3)

# Belmadi doit soigner sa défense

**Les Verts ont encaissé six buts dans leurs trois derniers rendez-vous officiels, soit une moyenne de deux buts par match.**

**M**ission accomplie pour la sélection algérienne de football qui obtient le petit point dont elle avait besoin pour assurer définitivement la première place du Groupe H, après avoir décroché son ticket pour la CAN 2022 en novembre dernier. L'EN s'est en effet contentée du nul (3-3) à Lusaka face à son homologue zambienne, après avoir mené (2-0) au score. Lésés par l'arbitrage qui a offert deux pénalités aux Zambiens et pénalisés par l'état du terrain mais aussi par l'absence des cinq cadres (Mandi, Bensebaini, Bennacer, Feghouli et Mahrez), les poulains de Belmadi n'ont pu préserver leur avance et arracher une seconde victoire en déplacement, après celle obtenue au Botswana (0-1) en novembre 2019. Le scénario du match contre le Zimbabwe à Hararé s'est reproduit à Lusaka et les Fennecs ont failli même perdre sur le fil, car M'Bolhi a été sauvé par le montant gauche de sa cage dans les derniers instants de ce match à rebondissements. La base arrière des champions d'Afrique ne rassure pas avant l'entame des éliminatoires du Mondial 2022 en juin prochain. Les Verts ont encaissé six buts dans leurs trois derniers rendez-



vous officiels, soit une moyenne de deux buts par match.

### SLIMANI ET GHEZZAL FONT LE SHOW

Belmadi doit soigner sa défense avant notamment le choc contre le Burkina Faso à Ouagadougou. Ce sera son grand chantier avant ces très attendues qualifications au Mondial qatari. La ligne offensive se porte, par contre, très bien. Belmadi dispose même de deux nouvelles et redoutables armes, Rachid Ghezzal et Islam Slimani, auteur d'un retour tonitu-

rant en équipe nationale. Ghezzal et Slimani ont fait le show en terre zambienne. Le premier a signé un but et une passe décisive avant de se blesser et de laisser sa place à l'autre revenant, Soudani en l'occurrence, alors que le second a fait mieux avec un doublé et une passe décisive. La blessure de Ghezzal n'est pas méchante, selon le chargé de communication de la FAF. Super Slim crache le feu et menace Bounedjah, passeur décisif, mais maladroit devant les buts au même titre que son poste et complice, Belaili. Pour le dernier match contre le Botswana, lundi

soir à Blida, Belmadi devra aligner une autre équipe et faire reposer ceux qui ont joué et sué à Lusaka. Mahrez, Benrahma, Mandi, Bennacer et Feghouli ont rejoint le groupe, hier, au CTN de Sidi Moussa. Parmi les trois nouveaux, seul Zerrouki a été aligné contre la Zambie. Touba et Khacef devront jouer lundi contre le Botswana. Les choses sont faites dans le Groupe H. Vainqueur (1-0) du Botswana, le Zimbabwe arrache la seconde place et accompagnera, donc, nos champions d'Afrique au Cameroun. Invaincus depuis octobre 2018 (défaite 1-0 au Bénin), les Fennecs ont aligné, jeudi soir, un 23e match de suite sans défaite, se rapprochant ainsi du record d'invincibilité des Ivoiriens (27). Belmadi ne compte qu'une seule défaite sur 26 sorties aux commandes du onze algérien. Qui dit mieux !

L. B.

### Résultats et classement du Groupe H :

**Botswana-Zimbabwe 0 - 1**  
**Zambie-Algérie 3 - 3**

Equipe	Pts	J	Diff.
1-Algérie	11	5	+8
2- Zimbabwe	8	5	0
3- Botswana	4	5	-2
4- Zambie	4	5	-6

## AUTEUR D'UN DOUBLÉ À LUSAKA

# Slimani proche du record de Tasfaout

Islam Slimani a réussi son retour en équipe nationale, en signant un doublé et une passe décisive, jeudi soir à Lusaka, contre la Zambie, dans l'avant dernier match des qualifications à la CAN 2022 qu'abritera le Cameroun. Titularisé aux côtés de Baghdad Bounedjah, le meilleur buteur en activité de l'EN améliore son capital et le porte désormais 31 buts. Il n'est plus qu'à 5 unités du record d'Abdelhafid Tasfaout (36 buts). « Slimani n'a pas encore dit son dernier mot en sélection et il est capable de battre le record de Tasfaout », a déjà déclaré le sélectionneur national, Djamel Belmadi, fier et content de l'état d'esprit de l'enfant d'Aïn Benian et de son attachement à l'EN, après sa révolte contre la décision de la LFP française de bloquer les internationaux africains, une décision annulée, par la suite, par le Ministère des Sports français.

L. B.

### Top 10 des meilleurs buteurs de l'EN :

- 1-Abdelhafid Tasfaout 36 buts
- 2-Islam Slimani 31



- 3-Rabah Madjer 28
- 4- Lakhdar Belloumi 27
- 5-Djamel Menad 25
- 6-El Arabi Hilal Soudani 23
- 7-Tedj Bensaoula 19
- 8-Rafik Saïfi 18
- 9-Riyad Mahrez 16
- 10-Baghdad Bounedjah 15
- 10 -Salah Assad 15

### L'AG ÉLECTIVE DE LA FAF LE 15 AVRIL

## Khaldi dompte Zetchi...

La Fédération algérienne de football tiendra son assemblée générale ordinaire le lundi 5 avril, alors que l'assemblée générale électorale est fixée pour le jeudi 15 avril, a-t-on annoncé jeudi le site officiel de la FAF. Pas de report, donc, de l'AG électorale et, surtout, pas de révision des statuts de la FAF avant les élections. Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a eu le dernier mot et a dompté le président de la FAF, Khireddine Zetchi, qui ne compte pas briguer un second mandat, car il est persuadé que le futur président de la Fédération ne sera pas reconnu par la FIFA et que l'on se dirige vers la mise en place d'un comité de normalisation qui révisera les statuts et le code électoral de la FAF avant d'organiser une autre élection, selon ces nouveaux règlements. Le clan Zetchi pourrait toutefois présenter un autre candidat, Amar Bahloul ou Amine Labdi.

### Anthar Yahia, candidat surprise ?

Plusieurs candidats ont déjà annoncé leur intention de briguer la présidence de la FAF, à savoir Mahfoud Kerbadj, Walid Sadi, Mohamed El-Morro, Mourad Lahlou, Yacine Benhamza et Djamel Messaoudène. L'on prête aussi à Mohamed Raouraoua l'intention de revenir aux commandes de la FAF, après sa mise à l'écart en 2017 par le duo El-Hadi Ould Ali et Ali Haddad, ayant imposé Zetchi comme candidat unique. Mais, le candidat surprise pourrait être l'ancien défenseur et capitaine de l'EN, Anthar Yahia, actuel directeur sportif de l'USM Alger. L'on murmure que Yahia serait le candidat du MJS. Tout se dessinera et s'éclaircira après la mise en place de la commission électorale, lors de l'AG ordinaire.

L. B.

### LIGUE 2

## A l'ASMO la bonne affaire

L'ASM Oran a pris la première place du classement du groupe Ouest de la Ligue 2 de football, en infligeant la première défaite de la saison à l'ancien leader le MCB Oued Sly (2-1), alors que le RC Arba et le WA Boufarik (Centre) ainsi que l'USM Annaba (Est) ont conservé leur avance en tête de leur groupe respectif, à l'issue de la 8e journée disputée jeudi. L'ASMO qui a enchaîné avec un nouveau succès de prestige devant le désormais ancien leader du groupe Ouest, s'est emparée de la première place du classement avec 20 points, soit une unité de plus que le MCB Oued Sly (19 pts). Cette 8e journée de Ligue 2, a également été marquée par la victoire en déplacement du CR Témouchent contre le SC Ain Defla (2-0), permettant au CRT (14 pts) de rejoindre le SKAF Khemis à la 3e place du classement. Dans le bas de tableau, le CRB Aïn Ouessara large vainqueur face à l'OM Arzew (6-1), remonte au 8e rang en compagnie du MC Saïda, alors que l'OMA reste coincé à la dernière place avec 4 points. Au Centre, le RC Arba et le WA Boufarik ont conservé leur avance en tête du classement à la faveur de leur succès, respectivement, devant l'ES Ben Aknoun (3-1) et l'Amel Boussaâda (1-0). Les poursuivants directs, le MO Béjaïa et la JSM Béjaïa, tenus en échec par l'USM El Harrach et le RC Kouba sur le même score (0-0), accusent le pas et comptent désormais 4 points de retard sur les co-leaders. De son côté, l'USM Blida a décroché sa première victoire de la saison, en s'imposant devant le CR Béni Thour (2-0), mais reste scotchée à la dernière place du classement mais en compagnie de son adversaire du jour avec 5 points. A l'Est, la bataille fait rage en tête du classement, le leader l'USM Annaba (18 pts) enchaîne avec une nouvelle victoire devant NRB Teleghma (1-0), tout comme son poursuivant direct l'US Chaouia (17 pts), vainqueur en déplacement contre la lanterne rouge l'AS Khroub (2-1). Troisième du classement, le HB Chelghoum Laïd parvient à maintenir le rythme des deux premiers, en allant ramener le point du match nul de son déplacement à Batna face au CAB (1-1). La 9e journée de Ligue 2 aura lieu mardi prochain (30 mars). Toutes les rencontres ont été programmées à partir de 14h30.

### CAN 2022

## Une première pour les Comores et la Gambie

On connaît depuis jeudi 14 des 24 qualifiés pour la phase finale de la CAN 2022 qu'abritera le Cameroun. Les Comores et la Gambie ont notamment décroché la première qualification de leur histoire jeudi et succéderont à Madagascar, au Burundi et à la Mauritanie, les trois novices de la précédente édition. Absent des deux dernières CAN, la Guinée Equatoriale signe son grand retour, tout comme le Burkina Faso et le Gabon qui avaient quant à eux manqué l'édition 2019. Les 14 qualifiés déjà connus sont le Cameroun (pays-hôte et 20e participation), le Sénégal (16e participation, la dernière en 2019, l'Algérie (19e participation), le Mali (12e participation), la Tunisie (20e participation), le Burkina Faso (12e participation), la Guinée (13e participation), les Comores (1ère participation), le Gabon (8e participation, la Gambie ( 1ère participation), l'Egypte (25e participation), le Ghana (23e participation), la Guinée Equatoriale (3e participation) et le Zimbabwe (5e participation).

FC BARCELONE

# Rivaldo voit Messi rester

**Ancienne légende du FC Barcelone, Rivaldo estime que l'arrivée de Joan Laporta devrait inciter Lionel Messi à prolonger son contrat.**

Toujours prompt à commenter l'actualité du FC Barcelone, Rivaldo s'est encore exprimé sur Lionel Messi. Alors que l'avenir de la Pulga fait l'objet de nombreuses rumeurs à trois mois de la fin de son contrat, le Ballon d'Or 1999 est plutôt optimiste. « Barcelone s'améliore de manière significative ces dernières semaines, capitalisant sur la superbe forme de Lionel Messi et l'élection d'un nouveau président. Messi a l'air beaucoup plus concerné et plus heureux depuis l'arrivée de Joan Laporta, a commenté Rivaldo pour Betfair. Pour cette raison, je commence à croire de plus en plus que Messi pourrait conclure un accord avec le nouveau conseil d'administration et signer un nouveau contrat pour rester au club pour quelques années de plus ».

## ANDRÉ SILVA ACQUIS ?

Ces dernières semaines, et particulièrement depuis l'élection de Joan Laporta aux présidentielles, le FC Barcelone est lié à plusieurs attaquants dans le cadre du prochain mercato. Ayant tout



juste retrouver son poste de président après un premier passage de 2003 à 2010, Laporta ferait du recrutement d'un attaquant de pointe une priorité. Sergio Agüero, Erling Braut Haaland ou encore Alexander Isak sont annoncés du côté du FC Barcelone. Néanmoins, Joan Laporta aurait coché le nom d'un tout autre profil en marge du mercato estival. C'est du moins ce que Sport BILD avance ces dernières heures. Le média

allemand évoque un intérêt du président du FC Barcelone pour André Silva. En pleine forme à l'Eintracht Francfort, l'international portugais de 25 ans dispose d'un contrat courant jusqu'en juin 2023 et d'un prix de départ s'élevant à 40M€. Afin de mener à bien cette opération, Joan Laporta prévoirait de s'appuyer sur les bons liens qu'il a tissés avec l'agent du joueur Jorge Mendes. Le ton est donné.

PARIS SG

# Neymar adore les grands rendez-vous

Avant la trêve internationale, Neymar a fait son grand retour sur les pelouses en disputant 20 minutes du choc contre Lyon (victoire 4-2). Une grande satisfaction pour l'international auriverde, qui se projette désormais sur les prochaines échéances du PSG : Lille en Ligue 1 et surtout le Bayern Munich en Ligue des Champions. Isabella Pagliari a expliqué sur Europe 1 à quel point le Brésilien était important pour ses coéquipiers dans l'approche des gros matches. « Il sait qu'il fait la différence dans les gros matches. Même Leandro Paredes a dit que lorsque Neymar est là, il donne un peu de sécurité à toute l'équipe. Sa présence change mentalement les joueurs. Neymar sait qu'il peut ramener tout le monde derrière lui et il aime ça. Dans les grosses rencontres, Neymar aime apparaître et dire 'Oh les gars, vous pouvez compter sur moi, allez on y va, on va gagner ce match !' ».

La journaliste brésilienne a ajouté que la trêve pourrait être bénéfique pour le numéro 10. « Vu qu'il y a la trêve et que l'équipe du Brésil ne jouera pas, le PSG va essayer de bien préparer Neymar pour qu'il ait un peu plus de condition physique, même si on sait que les footballeurs ont besoin de jouer des matches pour s'améliorer. Neymar est très content par rapport au tirage au sort de Champions League face au Bayern (7 et 13 avril).

C'est le type de matches qu'il aime jouer... Il sait qu'en finale de Champions League (défaite 0-1 face au Bayern Munich), il n'a pas été au top donc c'est comme une revanche. Les joueurs du PSG vont jouer ces deux matches à 100% pour essayer de faire une revanche par rapport à l'année dernière ». Le rendez-vous est pris.



## LA MISE AU POINT D'ICARDI

Auteur de débuts fracassants à son arrivée au PSG, Mauro Icardi est bien plus à la peine depuis un an. La faute essentiellement à une succession de blessures et un état de forme parfois précaire. Pour autant, le buteur argentin se plaît à Paris. « Quand je suis arrivé en prêt, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour pouvoir être décisif et aider l'équipe

avec mes buts. C'était une bonne année. Je suis donc très heureux que le club ait décidé de lever l'option et de me proposer de continuer ensemble pour les quatre prochaines années, a-t-il confié auprès de PSG TV. Pour moi, c'est un honneur et une fierté, comme je l'ai dit le premier jour de mon arrivée à Paris. Je me sens bien ici, dans une grande équipe qui gagne des titres. C'est ce qu'un joueur recherche. » Ces propos interviennent alors que de nombreuses rumeurs évoquent, en Italie, la volonté du PSG de se séparer du natif de Rosario afin de miser sur Moïse Kean.

## DI MARIA, INCROYABLE PASSEUR

En passe de devenir le meilleur passeur de l'Histoire du Paris Saint-Germain, Angel Di Maria est bien un spécialiste mondial dans l'art de la dernière passe. L'international argentin affiche en effet une statistique vertigineuse puisqu'il s'inscrit dans les tous meilleurs passeurs de la planète football au 21ème siècle. Sur les 20 dernières années, il n'y a qu'un seul joueur qui a distillé plus d'offrandes que le numéro 11 du Paris Saint-Germain : Lionel Messi. La Pulga a signé 308 passes décisives sur cette période dans les 5 grands championnats européens, là où Di Maria en cumule 256 !

Cristiano Ronaldo n'apparaît « qu'à » la 4e position de ce classement glorieux, avec 238 passes décisives, juste derrière l'Allemand Mesut Özil (241). Luis Suarez, Xavi Hernandez, Cesc Fabregas, Franck Ribéry et Thomas Müller complètent ce tableau. Pour rappel, Di Maria a évolué au Real Madrid et à Manchester United, mais c'est avec le Paris Saint-Germain qu'il a délivré le plus d'assists.

SUÈDE

# Ibra se proclame nouveau roi !

Zlatan Ibrahimovic a été exact au rendez-vous. De retour en sélection après plus de quatre ans d'absence, Ibra a en effet participé à la victoire des siens, jeudi, face à la Géorgie (1-0). L'attaquant milanais n'a certes pas marqué, mais c'est lui qui a servi Viktor Claesson sur le seul but du match peu après la demi-heure de jeu. De quoi suffire à son bonheur même si tout n'a pas été parfait. « Je pense que nous avons fait un peu trop d'erreurs faciles aujourd'hui, a-t-il ainsi confié à l'issue de la rencontre. Si nous pouvons remédier à cela, nous serons plus dangereux en attaque. J'avais d'excellentes sensations sur le terrain, j'ai essayé de donner le meilleur de moi-même à chaque fois pour aider les coéquipiers, pour m'aider moi-même et pour être performant. » Mais l'ancien Parisien a été plus fidèle à son personnage sur les réseaux sociaux. « Charles XVII Gustave », a-t-il ainsi écrit sur Twitter, se voyant déjà succéder à Charles XVI Gustave, l'actuel roi de Suède, en fonction depuis plus de 47 ans.

BAYERN MUNICH

# Kimmich s'inspire de Xavi

Énorme au poste de latéral droit, exceptionnel dans l'entrejeu, Joshua Kimmich (26 ans, 29 matches et 4 buts toutes compétitions cette saison) fait partie des meilleurs joueurs du monde. Le milieu polyvalent du Bayern Munich a dévoilé le nom de son modèle, qui n'est autre que la légende vivante du FC Barcelone, Xavi. « Mon modèle a toujours été Xavi Hernandez de Barcelone. Il n'a jamais été le plus grand, mais il a joué avec une incroyable vision de jeu, une technique exceptionnelle et des superbes passes pour aider du mieux qu'il peut ses partenaires. Il m'a impressionné, j'ai toujours voulu jouer comme lui. J'ai appris à le connaître lors d'un camp d'entraînement à Doha et ce fut un moment vraiment cool », a raconté le champion d'Europe pour Bild.

LIVERPOOL

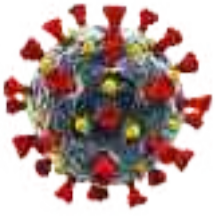
# Klopp veut Nacho

Privé de Virgil van Dijk, Joe Gomez et Joël Matip pour encore plusieurs semaines, Liverpool compte bien se renforcer en défense centrale lors du prochain mercato estival. Selon AS, le coach des Reds, Jürgen Klopp, se montre fortement intéressé par la venue du joueur de défenseur polyvalent Nacho Fernandez (31 ans, 20 matches toutes compétitions cette saison). En fin de contrat en juin 2022 avec les Merengues, l'Espagnol brille par sa polyvalence puisqu'il peut également évoluer dans les deux couloirs. L'entraîneur allemand pourrait d'ailleurs se faire une idée un peu plus claire lors de la double confrontation entre le Real et Liverpool à l'occasion des quarts de finale de la Ligue des Champions (6 et 14 avril).

LEVERKUSEN

# Trois cadors suivent Diaby

Performant depuis son arrivée au Bayer Leverkusen, à l'été 2019, Moussa Diaby (21 ans) s'est fait un nom en Allemagne. Pion incontournable du dispositif de Peter Bosz, qui vient de prendre la porte, l'aillier français, sous contrat jusqu'en juin 2025, dispose d'une belle cote sur le marché des transferts. En effet, AS nous apprend que le Real Madrid, Manchester United et le Bayern Munich suivent de très près ses performances. Auteur de 9 buts et 12 passes décisives en 35 matches cette saison, l'ancien joueur du Paris Saint-Germain, recruté pour 15 millions d'euros, est évalué à environ 40 millions d'euros.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 114 nouveaux cas, 95 guérisons et 3 décès en 24h

 LES CHARS RUSSES TERMINATOR LIVRÉS À L'ALGÉRIE  
 AU CENTRE D'UNE GRANDE PARTIE D'ESPIONNAGE

# Comment l'Algérie a pu déjouer la surveillance des services français et espagnols

*L'Algérie a réceptionné il y a une semaine de la Russie 300 véhicules blindés d'appui-feu chenillés BMPT-72 Terminator 2 en remplacement des avions de combat Sukhoi Su-57.*

Les services de renseignement français et espagnols aidés par les services US ont tenté d'empêcher l'arrivée de plus de 300 chars de combats russes, les redoutables Terminator commandés par l'Algérie. Ces chars russes appelés Terminator, en raison de leur puissance de feu, possèdent deux canons mais une maniabilité hors du commun dans une arène de combat étaient programmés pour être livrés en 2020 mais en raison de la pandémie due au Covid-19, ils ont été finalement livrés au prix de multiples péripéties et d'une incroyable stratégie conjointe entre les services de sécurité algérien et russe pour équiper l'armée de terre algérienne. Ces chars devaient en effet traverser le détroit de Gibraltar entre l'Espagne et le Maroc la semaine dernière. Tous les services occidentaux étaient en état d'alerte maximum. Ils devaient empêcher coûte que coûte l'arrivée en Algérie de cet armement que tout le monde redoute au plus haut point. Il faut dire qu'avec l'acquisition de ces chars de combat les équilibres militaires dans le sud de la Méditerranée se trouvent complètement changés d'où cette crainte manifeste des pays européens et surtout des Américains en premier lieu. Les satellites espions sont entrés en action et tout ce beau monde attendait avec impatience la traversée du détroit de Gibraltar car c'est le lieu où devait passer cette lourde cargaison. De leur côté, Algériens et Russes savaient qu'ils seraient surveillés et peut-être même interceptés par les navires de guerre postés au beau milieu du détroit. Alors ils ont mis en branle à l'aide d'un système de brouillage informatique perfectionné pour empêcher toute interception. La manœuvre a réussi puisque les 300 chars sont arrivés il y a quelques jours en Algérie.



### CHANEGRIHA SUPERVISE EN PERSONNE LE TRAJET DU CONVOI MARITIME

Le général-major et chef de l'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha a supervisé en personne le déroulement du trajet à partir de la base navale de Mers el Kébir à Oran où il était en visite la semaine dernière. Le BMP-72 également appelé Terminator 2 est un véhicule blindé chenillé d'appui-feu entièrement développé et conçu par la société Uralvagonzavod et a été dévoilé pour la première fois au public lors du Salon de la défense Russian Arms Expo 2013 à Nijni Tagil (Russie). Il est basé sur le châssis du char de combat principal T-72. Le véhicule offre une nouvelle protection et une nouvelle puissance de feu, notamment dans les opérations urbaines. L'armement principal de la tourelle du BMPT-72 se compose de deux canons automatiques 2A42 de 30 mm et d'une mitrailleuse coaxiale PKTM de 7,62 mm qui peuvent être utilisés contre les véhicules blindés légers. Les canons peuvent tirer une large gamme de munitions telles que APERS-T (munitions anti-personnel), HEF-I (High-explosive Fragmentation Incendiary), AP-T (Armour Piercing) et KE (Kinetic Energy). Deux unités de lancement de missiles guidés antichars Ataka-T sont montées de chaque côté de la tourelle. Le missile antichar peut engager une cible jusqu'à une distance maximale de 6 000 m tandis que

les canons ont une portée maximale de 2 500 m contre les véhicules blindés légers et de 4 000 m contre les véhicules tactiques légers et les troupes. Le BMPT-72 ou Terminator 2 a un équipage de trois personnes comprenant un conducteur, un commandant et un tireur. La coque et la tourelle du BMPT-72 sont faites d'un blindage en acier et intègrent les derniers systèmes de protection avec un blindage explosif réactif (ERA) à l'avant de la tourelle, un module ERA détachable sur la plaque de glacis, et un ERA en applique sur les côtés de la coque et de la tourelle. Le BMPT-72 ou Terminator 2 est équipé d'un système de contrôle de tir automatique avancé qui peut être utilisé pour l'observation du terrain, la localisation des cibles et la détection en mouvement de jour comme de nuit. Un télémètre laser est également disponible. Le commandant et le tireur du BMPT-72 sont équipés de panneaux de commande et d'un écran LCD. Depuis l'année 2013, l'Algérie a acheté un nombre important d'équipements militaires terrestres à la Russie, notamment 38 systèmes de missiles/canons de défense antiaérienne Pantsir-S1, 100 systèmes de missiles de défense antiaérienne SA-17 Buk-M2 basés sur des blindés à chenilles, 12 systèmes de missiles balistiques mobiles à courte portée 9P78 Iskander et 203 chars de combat principal T-90SA.

Mahmoud Tadjer

### LIGUE 1

## La JSS rejoint l'ESS et le MCO en tête

La JS Saoura a remporté (1-0), hier chez elle à Béchar, le choc contre l'ES Sétif, comptant pour la mise à jour de la 13e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Cette victoire permet à la JSS de rejoindre l'ESS et le MCO en tête du clas-

sement, en attendant le verdict de la commission des recours de la FAF dans l'affaire des réserves émises par le Paradou AC sur le joueur Meddahi.

L'autre match de mise à jour de la 13e journée entre la JS Kabylie et le CS Constantine a tourné en faveur des Sana-

fir, vainqueurs (1-0) à Tizi Ouzou, confirmant ainsi leur statut de bête noire des Canaris. Le CSC qui réussit la passe de cinq, passe devant la JSK au classement général et partage provisoirement la sixième place avec le Paradou AC.

L. B.

### BÉJAÏA

## La partie orientale du Parc national de Gouraya fermée

L'accès à la partie orientale du Parc national de Gouraya, située sur les hauteurs de la ville de Béjaïa a été interdit depuis jeudi par un arrêté du wali, émis pour «garantir la sécurité et la tranquillité publique», a-t-on appris hier de la wilaya. Cette disposition a été prise conséquem-

ment au séisme qui a ébranlé Béjaïa et ses environs il y a une semaine et les répliques des chutes, voire des éboulements rocheux, graves et fort risqués pour les randonneurs et les visiteurs des sites ciblés. Mardi dernier, un éboulement survenu en début de matinée, a fait décrocher des roches de

plus de 04 mètres de largeur et 02 mètres de longueur, abimant une foison de chemin de promenade et bordures de route en pierre de taille. La réédition du phénomène les jours d'après a suscité une véritable alerte parmi la population et a dû imposer de fait cette interdiction.

## Au fil du jour

### En hommage à un médecin écrivain

Par Rachid Ezziane

J'ai connu ses romans dans les années 1980. J'en ai lu plusieurs. Il y avait toujours un peu d'odeur du Chélif dans la trame de ses romans. D'ailleurs un de ces romans porte le titre de « Passion sur les berges du Chélif ».

Il avait un style accrocheur. Surtout pour raconter la vie de tous les jours. Celle du petit peuple même s'il venait d'une famille plus ou moins aisée. Puis, au moment où l'édition s'ouvrit sur le monde à travers l'internet et les réseaux sociaux, ses romans et ouvrages se raréfièrent.

Je me suis souvent demandé qu'était-il devenu ?...

Mais avant de vous dire qu'était devenu cet écrivain-médecin et moudjahid, je dois, au préalable, vous dire de qui s'agit-il. Le nom n'est pas inconnu pour les anciens. Car tous les seniors connaissent l'écrivain-médecin et moudjahid Tami Medjbeur.

J'ai trouvé la vie de Tami Medjbeur passionnante. Passionnante de par sa diversité. Aussi de par l'universalité de ses valeurs. Combien d'enseignements peut-on en tirer de cette vie-là. Et combien de vertus. Suivez-moi : Il est né bercé par le bruissement des eaux du Chélif en cette année 1926, à Malakoff (aujourd'hui Oued-Sly). Après ses études primaires dans son village natal, son père le fit inscrire au lycée de Mascara, puis à celui d'Oran. Comme tous ses compatriotes, il remarque, malgré son appartenance à une famille plus ou moins aisée, que les Algériens autochtones — que les colons appelaient musulmans français —, n'avaient pas les mêmes droits que tous les autres, venus de partout, et à qui la France coloniale avait donné la nationalité française. Son attachement aux siens resta intact malgré les privilèges dont il jouissait depuis son enfance, pas comme il a été le cas de quelques familles algériennes qui avaient choisi l'assimilation à la France et à sa culture. Car sa famille garda le lien avec la tradition algérienne dans sa composante religieuse et culturelle. Ainsi, l'enfant Tami vécut parmi les siens, abreuvé du legs ancestral que son père lui racontait au fil des ans. Au début des années 1940, après sa réussite à l'examen du Bac, il s'inscrit dans une université en France pour l'obtention d'un doctorat en médecine. Sept ans après, en 1952, il revient en Algérie avec son diplôme de médecin, accompagné d'une femme et d'un enfant. Il s'installe à Oran et exerce en tant que praticien. Deux ans après, le 1er Novembre 1954, le FLN déclenche l'insurrection nationale. Sans chercher à comprendre, le Docteur Medjbeur, déjà nourri de la fibre nationaliste depuis son enfance, n'hésite pas à se mettre au-devant des événements en soignant les blessés, en fournissant des médicaments et de l'argent pour les maquisards. Mais vite, il est repéré par la police française et ses indicateurs. Il est arrêté le 28 janvier 1957 et incarcéré dans la prison d'Oran. Torturé jusqu'à la mort, il n'hésite pas à tenir un carnet où il rédigea tous les faits et détails de son incarcération durant deux longues années (faits qu'il publiera dans un ouvrage intitulé : « Face au mur ou journal d'un condamné à mort », publié en 1981 aux éditions de la Sned.